VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 MARS 1932 — NUMERO 44

Adressez toute corres[pondance] "LA LIBE[RTÉ]" ABONNEM[ENT] Canada ... Etats-Unis ... Europe ... 1.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

M. BENNETT VA IMPOSER LE BAILLON

Le chef de l'opposition offre au gouvernement de clore le débat sur le chômage — M. Bennett refuse et annonce qu'il va appliquer la loi de clôture

Ottawa. — Les deux dernières séances avant les vacances de Pâques n'ont pas manqué d'intérêt. Le chef de l'opposition a fait au gouvernement l'offre de clore le débat sur le chômage à certaines conditions. Voici comment M. King a formulé lui-même sa proposition, en terminant un discours de plus d'une heure:

"Que le gouvernement dépose demain un bill de subsides à propos des secours aux chômeurs, ainsi qu'aux agriculteurs de l'Ouest qui sont en détresse, que ce bill indique une somme précise, et l'opposition est prête à le voter avant l'ajournement de demain après-midi.

"Je ferai mieux. Est-il nécessaire de supposer un chiffre quelconque, un million, dix millions, cent millions, pour soulager la misère, non pas seulement jusqu'au 1er septembre 1932, mais jusqu'au 31 mars 1933, nous sommes prêts à voter cela et même davantage. Mais que l'on fixe un montant, que le Parlement garde un contrôle sur la dépense publique."

M. King finit ainsi:

"Nous ne voulons pas ici de l'autocratie à la prussienne, ou à la russe, ou de n'importe quel genre. Que le gouvernement retire du chapitre 58 ce qui se rapporte "à la paix, l'ordre et le bon gouvernement", et qu'il retire aussi les termes imprécis pour leur substituer une somme précise de subsides..."

M. Bennett refuse

M. R.-B. Bennett, au nom de son gouvernement, n'a pas accepté l'offre qui lui était faite.

Il a annoncé au contraire que le débat qui dure maintenant depuis plus deux semaines doit cesser; et il a invoqué la loi de clôture, que les parlementaires appellent "loi du baillon".

Cela veut dire que les députés, quand ils reviendront de leurs vacances de Pâques, auront moins de vingt-quatre heures pour terminer le débat qui s'est engagé sur les pouvoirs discrétionnaires du gouvernement "pour le maintien de l'ordre, de la paix et de la bonne administration".

M. Bennett a proposé, dès le début de la séance, que la loi de clôture soit appliquée; il a même proposé que la clôture ait, dans la présente occurrence, un effet plus rapide qu'il n'est prévu. M. Bennett eût voulu que la Chambre prît, séance tenante, un vote sur la question posée.

Les cultivateurs de l'Ouest

En justifiant son attitude, M. Bennett dit entre autres choses:

"L'une des raisons pour lesquelles le gouvernement demande la prolongation de ses pouvoirs, c'est qu'un certain nombre des agriculteurs de l'Ouest n'ont même pas de grains de semence. Les gouvernements provinciaux ont acheté des grains de semence pour ces gens-là mais il faut que le gouvernement fédéral prête de l'argent à ces gouvernements provinciaux.

"Ce serait une mauvaise affaire de spécifier dans un bill de subsides, la somme que le gouvernement peut dépenser. Parce qu'il n'y a pas eu de somme déterminée dans le passé, le gouvernement a pu éviter le gaspillage de millions de dollars."

LONDRES REPOND NEGATIVEMENT A M. DE VALERA

Le gouvernement britannique entend maintenir le serment de fidélité et les annuités foncières

Londres. — Aux propositions de M. Eamonn de Valera, président de l'Etat libre d'Irlande, le gouvernement britannique a répondu formellement "non".

Le gouvernement britannique estime que le serment de fidélité est une partie intégrante du traité de la Grande-Bretagne avec l'Etat libre, et il entend aussi que l'entente relative au paiement des annuités foncières irlandaises soit respectée.

Le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. J.-H. Thomas, a annoncé aux Communes que le gouvernement britannique envoie à l'Etat libre d'Irlande une communication "qui montrera si clairement le point de vue britannique qu'aucun doute ne sera possible".

M. Thomas a annoncé cette décision après avoir révélé à la Chambre que le gouvernement de l'Etat libre l'a officiellement informé qu'il ne considère pas obligatoire le serment de fidélité à la Couronne.

M. Thomas a expliqué qu'il n'a pas reçu de communication officielle de l'Etat libre au sujet des annuités foncières. Mais, a-t-il ajouté, à en juger par la déclaration qu'il paraît que M. de Valera a faite au Sénat de l'Etat libre, le gouvernement de l'Etat libre se propose de garder ces annuités. Or, le gouvernement britannique estime que l'Etat libre est tenu de continuer le paiement de ces annuités aux commissaires de la dette nationale en vertu de l'entente la plus formelle et la plus explicite.

La Chambre était remplie lorsque M. Thomas a fait ces déclarations.

Les Artistes du "Train Fantôme"

Jamais dans la déjà longue carrière du Cercle Molière, directeur ne fut plus heureux dans le choix de ses acteurs.

Nous retrouvons dans la distribution du "Train Fantôme" de vieilles connaissances qui eurent, l'espace d'un soir, leur heure de célébrité. C'est d'abord M. Jean Delavignette, qui créa les fameux rôles typiques du notaire dans "Cochut", de l'Equipage dans l'"Arlésienne", de l'aveugle dans "Popaul et Virginie" et du curé Oulin dans "Un jeune homme qui se tue".

C'est M. Antoine Le Goff, notre habituel jeune premier, qui nous fit frissonner dans le rôle de Frédéric de l'"Arlésienne" et qui nous amusa tant par son inconstance dans le rôle de Vernonet du "Jeune homme qui se tue".

C'est M. Arthur Boutal, le directeur et metteur en scène du Cercle de ces quatre ou cinq dernières années, qui nous a campé avec tant de naturel les rôles comiques de "Pépé" dans l'"Echelle cassée", du capitaine Reverchon dans "Cochut", du patron Marc dans l'"Arlésienne" et du cousin Laloupe dans le "Jeune homme qui se tue".

C'est Mme A. Boutal qui se révéla pour la première fois aux habitués du Molière, dans le rôle de Mlle Rose du "Pater" et qui se fit non moins remarquer dans ceux d'Hortense de "Cochut", de Mme Bouleau de l'"Echelle cassée", de Marie Oulin d'"Un jeune homme qui se tue" et de la Renaude de l'"Arlésienne". Mme Boutal a en outre collaboré avec M. Boutal au montage des pièces du Cercle Molière.

Mme Suzanne Hubicki, autrefois Mlle Suzanne Le Goff, fut l'ingénue délicieuse de "Cochut", de l'"Arlésienne" et du "Jeune homme qui se tue".

M. Armand Schwartz fit ses débuts au Cercle Molière dans le rôle de Balthazar de l'"Arlésienne", rôle sympathique qui lui conquit la faveur du public.

C'est encore Mlle Georgeline Bélanger qui assume la tâche de mener à bien la personnification des rôles comiques-femmes dans "Cochut" et "Popaul et Virginie".

Mlle Blanche Lévêque, qui débuta dans "Un jeune homme qui se tue", dans un rôle secondaire, s'est vu donner cette fois un rôle de tout premier plan.

Quant au Dr Trudel, à M. Marc Meunier et à M. Buote, ils jouent pour la première fois dans une pièce annuelle du Cercle Molière, mais ils ne sont pas des inconnus et ont déjà eu l'occasion de se faire applaudir dans des pièces d'organisations locales.

Avec un tel choix, le public est assuré d'avance de la bonne exécution du "Train Fantôme".

Le Cercle Molière n'a rien négligé, comme il n'a jamais rien négligé, pour le succès de ses pièces. Décors, accessoires, jeux de lumière, costumes, etc., etc., ont été préparés avec soin pour faire du "Train Fantôme" un plus grand succès encore.

La date de la représentation a été fixée au 11 avril prochain, au théâtre Dominion, à 7 h. 30 très précises.

Une matinée, pour les enfants seulement et les maîtres ou maîtresses qui les accompagneront, sera donnée le samedi précédent, 9 avril, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Législature Provinciale

LA CRITIQUE DU BUDGET BRACKEN

Ce que l'opposition pense des nouvelles taxes — Les conservateurs préconisent l'ajustement obligatoire des dettes — Ce sont toujours les mêmes qui paient

M. John-T. Haig, conservateur (Winnipeg), a vigoureusement dénoncé la politique fiscale du gouvernement qui, à son avis, augmente trop les taxes et ne diminue pas assez les dépenses. Les exemptions pour l'impôt sur le revenu ne devraient pas être abaissées et le taux de l'impôt devrait être augmenté d'un pour cent, au lieu d'un demi pour cent. Quant à la taxe de cinq sous par gallon sur la gazoline, elle est suffisante et l'augmentation d'un sou aura pour résultat de faire baisser la vente. La taxe spéciale de secours sur les liqueurs, cigares, cigarettes et tabacs est taxée d'inconstitutionnelle et de nature à favoriser la violation de la loi.

Vivre selon ses moyens

Les dépenses de la province, croit M. Haig, ne devraient pas dépasser $11,000,000. Puisque la population est obligée de réduire ses dépenses, afin de vivre suivant son revenu, la province devrait en faire autant et se contenter de l'argent qu'elle retire des taxes. La population est incapable d'augmenter son revenu et le gouvernement ne devrait pas augmenter ses taxes.

Le député de Winnipeg est persuadé qu'aux prochaines élections, la majorité des députés seront élus sur l'engagement pris de réaliser de nouvelles économies d'une nature telle que l'augmentation de taxes imposées par le gouvernement Bracken sera abandonnée. C'est le sentiment de la province du Manitoba. Le peuple se rend compte que les dépenses doivent être réduites et les taxes pas augmentées; ce sera l'un des points de la campagne électorale.

M. Haig préconise l'ajustement obligatoire des dettes. Il n'y a pas là de quoi effrayer personne, car beaucoup de créanciers le font déjà, mais quelques-uns ne le feront pas et il sera nécessaire de les y obliger. Le parti conservateur, s'il arrive au pouvoir, s'engage à présenter une loi dans ce sens.

Le point de vue travailliste

M. S.-J. Farmer, travailliste (Winnipeg), critique lui aussi très sévèrement le budget, bien qu'il se rende compte de la futilité de ses efforts et que toutes les protestations n'empêcheront pas la Chambre de l'adopter.

"Nos difficultés présentes, dit-il, viennent de ce que le plus grand nombre ont trop peu et quelques-uns trop. Le gouvernement, avec son budget, a voulu corriger cette distribution inégale en tirant encore plus de ceux qui n'ont pas assez et par là élargit réellement la brèche entre les deux classes. On a annoncé ce budget comme un budget balancé, mais c'est précisément ce qu'il n'est pas. Il dépouille les fermiers qui luttent pour la vie, les artisans et les petits hommes d'affaires. Il prend à ceux qui ont déjà eu leurs salaires réduits, il rogne les allocations des veuves et des orphelins, il restreint encore les services publics et retranche sur l'instruction publique. Chacun de ces points réduit encore davantage le pouvoir d'achat des masses du peuple. Ce budget lui rend plus difficile le rachat de ce qu'il produit et c'est l'une des principales raisons de nos difficultés. Au lieu de diminuer les exemptions sur les petits revenus et d'augmenter le taux de l'impôt sur le revenu, pourquoi le gouvernement n'augmente-t-il pas le taux sur les revenus élevés de ceux qui peuvent payer?"

Bien qu'il approuve en principe une taxe sur le superflu, M. Farmer croit qu'une taxe sur les cigarettes et le tabac est un autre moyen de taxer les petits plaisirs du pauvre.

Au cours de ses réflexions générales sur la situation, l'orateur souligne que l'introduction du machinisme crée une armée de chômeurs permanents. De plus, il y a les professions qui sont très encombrées. Rien qu'à Winnipeg, on compte 180 gardes-malades diplômées sans emploi et l'on a décidé de réduire le nombre des nouvelles aspirantes, ce qui va pousser d'autres jeunes filles vers les professions de sténographes et d'employées de bureau, pareillement encombrés. Il ne s'agit pas d'une dépression purement passagère, croit M. Farmer; la situation, au lieu de s'améliorer, empire.

La Convention Annuelle des Instituteurs de Langue Française

Trois séances à l'Académie Saint-Joseph, sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba — Une enquête complète sur le programme d'étude français

Coïncidant avec la grande convention annuelle des Instituteurs qui se tiendra à Winnipeg, pendant les vacances de Pâques, l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba aura, comme les années passées, sa propre convention à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface. Il y aura trois séances, les mercredi et jeudi soir et le vendredi matin, tel qu'indiqué par le programme que nous donnons plus bas.

La convention de cette année sera importante par le fait que nous avons entrepris de remanier complètement notre programme de français. Pour cela, il nous faut la coopération de tout le corps enseignant. Il faut que chaque membre soit présent et nous donne le résultat de sa propre expérience, sa méthode d'enseignement et les suggestions qui ont dû lui être suscitées par les difficultés de sa classe journalière. Nous comptons instamment sur tous.

Mercredi, à 7 h. 30 du soir

Inscription des membres. Piano. Allocution du président, M. Camille Fournier. Bienvenue, M. Lacerte, président général de l'Association d'Education. Chant. Choix du Comité de nomination. Opérette, "Quand on conspire", MM. M. Meunier, G. Guyot et R. Couture. Enquête sur le programme d'études. Rapport par Mme Houde. Piano. "O Canada".

Jeudi, à 8 h. du soir

Séance sous le patronage de S. E. Mgr Béliveau. — Piano, élèves de l'Académie Saint-Joseph. Classe modèle, "Enseignement de l'anglais aux petits", Mlle V. Couture. Chant par Mlle Y. Thibault (Mme G. Laflèche au piano). Conférence, "Education du caractère par le langage", M. L.-P. Gagnon. Piano, élèves de l'Académie Saint-Joseph. Enquête sur le programme d'études (suite). Allocution du R. P. Bourque, S.J., LL.D.

Vendredi, à 9 h. 30 du matin

Rapport du comité de nomination. Election des officiers pour 1932-1933. Cours de pédagogie, par le R. P. Bourque, S.J., LL.D. Classe modèle, élèves du couvent de Sainte-Anne, Rév. Soeur Lussier. Enquête sur le programme d'études (suite). "O Canada".

Le Train Fantôme



M. JEAN DELAVIGNETTE

Le latin langue universelle

Cité du Vatican. — Mgr Antonio Bacci, un des secrétaires du Pape, estime que le latin pourrait devenir la langue universelle.

Non pas le latin classique, langue très belle, mais morte. Mais le latin plus simple et facile adopté par l'Eglise. S'il n'a pas conservé toute la beauté de la langue de Cicéron, il a le mérite d'être vivant et d'être déjà compris d'un grand nombre de gens, disséminés par toute la terre. Mgr Bacci pense que si la connaissance du latin se répandait, et qu'on s'en serve comme langue usuelle de communication internationale, un pas serait fait vers l'harmonie du monde.

Mort de M. F.-L. Patton

M. Frank-L. Patton, financier fort connu de Winnipeg, ancien président de la "Dominion Bank", est décédé. Il était âgé de 74 ans.

Une religieuse qui a donné 40 fois son sang

Paris. — Au cours d'une belle fête de famille, le cardinal Verdier a remis la croix de la Légion d'honneur à la Mère Marcella, Oblate missionnaire de l'Assomption. Le cardinal, qu'entouraient un grand nombre de hautes personnalités, a retracé les étapes de la vie magnifique de dévouement, de la nouvelle légionnaire, son oeuvre de charité accomplie en Orient pendant dix-huit ans; puis celle au cours de laquelle elle se prodigua, pendant la guerre, après de nos blessés dans un hôpital de Paris.

L'archevêque de Paris a rappelé que Mère Marcella se prêta plus de quarante fois à la transfusion de son sang pour redonner la vie à des grands malades.

Le salut de l'Allemagne par la chimie

Berlin. — Le professeur Bergius, célèbre chimiste allemand, prix Nobel 1931, est optimiste. Il l'a bien montré par une entrevue donnée à une revue berlinoise:

"C'est aux savants de prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer à l'Allemagne le combustible et l'alimentation nécessaires lors de la prochaine guerre.

"Car la guerre est inévitable, et, de même qu'en 1914-18, l'Allemagne subira le blocus des grandes puissances réunies."

C'est en prévision de cette guerre que le professur Bergius a étudié et perfectionné depuis deux ans la transformation du charbon de bois en combustible pour autos, avions, et même pour les Diesel.

Mais il faut également penser aux habitants et le professeur Bergius a trouvé le moyen de transformer chimiquement le bois indigeste en une nourriture convenable pour le bétail.

Le cinquantenaire des Chevaliers de Colomb

Les conseils Winnipeg et Provencher des Chevaliers de Colomb ont célébré hier le cinquantenaire de leur ordre, fondé le 29 mars 1882 à New Haven, Connecticut. Cette célébration, pour le Conseil Winnipeg, a pris la forme d'un banquet qui a eu lieu à l'hôtel Fort Garry. Le principal orateur de la soirée était S. E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg; ont aussi pris la parole, l'hon. juge en chef Prendergast, le juge Dysart, le juge Donovan et le R. P. Edward-J. Mullalley, de Chicago.

De son côté, le Conseil Provencher, dont M. le juge L.-P. Roy est le chevalier suprême, a célébré l'événement par une soirée et partie de cartes dans sa salle, rue Main.

L'ordre des Chevaliers de Colomb compte aujourd'hui 600,000 membres sur le continent américain. Le premier conseil dans l'Ouest a été établi à Winnipeg en 1906. Cinq autres ont été fondés par la suite au Manitoba: Provencher (français), Brandon, Somerset, Flin Flon et Le Pas.

Lloyd George et les dettes de guerre

Londres. — Dans un ouvrage qui vient de paraître, l'ex-premier ministre Lloyd George se prononce pour la suppression des dettes et réparations de guerre. Mais il affirme que même la suppression totale de ces dettes et réparations ne suffira vraisemblablement pas à enrayer le cours de la crise, si le monde n'abandonne pas en même temps le nationalisme économique que l'existence des paiements internationaux a favorisé, s'il n'y a pas un abaissement général des barrières tarifaires et une vigoureuse reprise du commerce international. C'est tout le mécanisme du présent ordre économique qui est en jeu, dit-il.

M. Lloyd George exprime l'opinion que la Grande-Bretagne a été traitée "très mesquinement" en matière de règlement des dettes de guerre. Il ajoute, à ce sujet, qu'il serait peut-être injuste d'attribuer le règlement en question à l'âpreté du trésor des Etats-Unis et qu'il serait peut-être plus juste de le mettre au compte de la mollesse de ceux qui représentaient l'Echiquier. Il reproche ensuite à M. Stanley Baldwin le chiffre élevé de la consolidation de la dette britannique.

Le Train Fantôme



M. ARMAND SCHWARTZ

L'élection d'Athabaska

Edmonton. — Voici les résultats complets du scrutin dans la circonscription d'Athabaska: le candidat conservateur Percy-G. Davies a obtenu 4,914 voix, et se trouve élu par une majorité de 283 voix sur son adversaire libéral, M. Isaac Doze, qui occupe la deuxième place, avec 4,631 voix. M. Louis Normandeau, des Fermiers-Unis d'Alberta, a obtenu 3,434 voix, et M. Carl Alexson, de la "Farmers' Unity League", en a obtenu 2,303.

Pour établir 1,200 familles sur des terres

Régina. — Le gouvernement et les trois principales villes de la Saskatchewan demanderont la collaboration du gouvernement fédéral pour réaliser un programme d'établissement de 1,200 familles citadines sur des terres au nord de la province.

PARIS. — François Mauriac, homme de lettres et romancier, a été élu président de la Société des Gens de Lettres en remplacement de Pierre Benoit, dont le terme d'office expirait.

PARIS. — Par l'entremise de son ambassadeur, lord Tyrrel, l'Angleterre a remis à M. Doumer une réplique de l'étendard légendaire de sainte Jeanne d'Arc, brûlé jadis.

M. Joseph-B. de la Broquerie Taché

Nous avons annoncé la semaine dernière la mort de M. Joseph-B. de la Broquerie Taché, bibliothécaire du Parlement à Ottawa.

Le défunt était l'un des hommes les plus estimés du Canada français.

M. Taché était né à Saint-Hyacinthe, le 22 mars 1858, et avait fait ses études au séminaire de cette ville, puis à l'Université Laval. Il avait été admis à la pratique du notariat, le 8 juin 1881, alors qu'il était secrétaire particulier de sir Adolphe Chapleau, alors premier ministre de la province de Québec. Il avait occupé cette position de secrétaire pendant deux ans, et de 1887 à 1892, il occupa une position de ce genre auprès de l'hon. M. Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

De 1882 à 1891, il fut secrétaire de l'Association de l'industrie laitière de la province de Québec et membre du conseil de l'agriculture du Québec, pendant deux ans.

M. Taché avait fait, pendant des années, de la politique en faveur du parti conservateur, et en 1904, il avait été candidat dans Saint-Hyacinthe, à une élection complémentaire pour la Chambre des communes, et aussi à une élection générale. Il ne fut pas élu.

M. Taché avait été également journaliste, et de 1902 à 1904, propriétaire et rédacteur en chef du "Courrier de Saint-Hyacinthe". Il avait abandonné le journalisme lorsqu'il fut nommé imprimeur du Roi à Ottawa, en 1914. Au mois de juin 1920, il devint bibliothécaire du Canada, succédant à feu A.-D. Decelles.

M. Taché avait épousé, le 26 mai 1865, Marie-Louise Langevin, de Québec, qui lui survit, ainsi que six enfants. Ce sont: M. de la Broquerie Taché, inspecteur de la Banque Canadienne Nationale, à Winnipeg; Anne-Marie, épouse du Dr Panneton, de Trois-Rivières; Marguerite, épouse de M. Samson, de Québec; M. Alexandre Taché, avocat à Hull; le R. P. Bernard Taché, Jésuite; le R. P. Louis Taché, des Pères du Saint-Esprit.

Le cardinal Verdier viendra au Canada

Paris. — Son Eminence le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a annoncé au ministre du Canada, M. Philippe Roy, qu'elle projette de visiter le Québec en juillet. Son Eminence ne fera ce voyage en aucune qualité officielle et la durée de son séjour au Canada n'est pas révélée.

Le Train Fantôme



Mme A. BOUTAL

LE TRAIN FANTOME

sera donné au Théâtre Dominion, le 11 avril prochain, à 8h. 30, avec matinée pour les enfants le samedi 9 avril, à 2h.30, par le cercle Molière, sous les auspices de la "Liberté", au profit des pauvres de Saint-Boniface et de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Pièce en trois actes, adaptée par Henri d'Erlanger

L'A. C. J. C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: ROLAND COUTURE

L'EPARGNE

Le mois de février, dans l'A.C.J.C., est le mois officiel de l'épargne et nous ramène à l'économie.

Si je disais à quelqu'un d'entre vous: "Pourriez-vous me dire ce que signifie le mot économiser?", peut-être recevrais-je cette réponse: "Economiser, c'est mettre de l'argent à part au lieu de le dépenser". Eh bien, cette réponse n'est pas exacte, car si l'économie n'était autre chose que de mettre de l'argent à part au lieu de le dépenser, l'économie aurait beaucoup de ressemblance avec l'avarice. Un avare qui enfouit son argent pour ne point s'en servir, dépense le moins possible et met de côté le plus possible, et cependant on ne peut dire de lui qu'il est économe. S'il comprenait mieux l'économie, il ne se priverait pas du nécessaire et ferait produire son argent.

L'économie règle nos dépenses; elle nous porte à faire les dépenses nécessaires et à éviter celles qui sont inutiles. Par exemple, un propriétaire remarque que la couverture de sa maison est endommagée et que la pluie pénètre par le toit. Que lui dit la sage économie? Elle lui dit de faire les dépenses nécessaires pour réparer la toiture, car plus il attendra, plus grand sera le dommage qu'il aura à souffrir. Car la pluie qui pénètre fend les murailles et, à la longue, mettra la maison en ruine.

L'économie, qui nous fait tenir un juste milieu entre l'avarice et la prodigalité, est donc une qualité de l'âme qui porte l'homme à faire le bien. Au point de vue temporel, elle est doublement avantageuse, puisque toutes les dépenses qu'elle nous inspire, aussi bien que toutes celles qu'elle écarte, contribuent à notre bien-être matériel. Au point de vue moral, elle nous est également d'un grand avantage, car chaque fois qu'elle nous empêche de faire une dépense inutile et qui nous est inspirée par l'orgueil ou la sensualité, elle nous fait résister à ces mauvais penchants et nous fait pratiquer les vertus contraires à ces mauvaises inclinations.

L'épargne est une vertu difficile à acquérir; mais cette vertu, comme toutes les autres, s'acquiert par la répétition des actes. On a suggéré divers moyens pour épargner. Ils sont tous bons.

Voici quelques vieilles formules éprouvées par l'expérience:

"Dépensez un sou de moins que votre bénéfice net, et vous serez toujours riche."

"Ayez une petite boîte soigneusement fermée et obligez-vous tous les jours à y mettre une pièce de monnaie, aussi petite que vous voudrez. Vous verrez comme à la fin de l'année il y aura là un trésor. L'argent attire l'argent et plus on amasse, plus on veut amasser."

"Dépenser mal à propos cinq sous par jour, c'est jeter par la fenêtre près de vingt dollars par an. C'est, après dix ans, avoir gaspillé une somme qui aurait procuré de douces jouissances."

"Renvoyez à demain l'achat d'un objet dont vous avez envie aujourd'hui, demain peut-être trouverez-vous cet objet peu nécessaire. Mettez alors de côté l'argent que vous auriez dépensé et vous verrez à la fin de l'année quelle somme fabuleuse vous avez économisée."

Quelques-uns conseillent de déposer en banque un montant fixe chaque semaine, par exemple un dollar, cela fait $52.00 au bout de l'année. L'essentiel c'est d'avoir de l'ordre, de la volonté, le sens de la réflexion. Un multimillionnaire a pu dire sans ironie, car c'est sa propre histoire: "Pour devenir riche, il faut commencer par être pauvre". Un homme pauvre, mais travailleur et économe, devient infailliblement riche. Mais il ne le devient pas tout d'un coup et au petit bonheur. L'homme pauvre, devenu riche, a "ménagé" avec méthode.

La meilleure méthode est d'avoir un budget.

Un budget: c'est un bien gros mot. C'est même tout le dictionnaire de la finance. Toutes les sociétés ont leurs budgets. Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ont les leurs préparés par les ministres des finances. Les villes et les municipalités ne peuvent s'en passer.

Pourquoi n'en aurions-nous pas un pour notre usage personnel? Si le budget rend de précieux services aux vastes entreprises, il est à supposer qu'il ne perdra pas ses propriétés à notre emploi. L'essai nous convaincra d'ailleurs.

Le budget est l'état de prévision des revenus et des dépenses. Ainsi, la personne qui dit: "Je gagne $25.00 par semaine; je dois payer là-dessus $8.00 de pension, $2.50 d'entretien, $2.00 d'assurance, $3.00 pour dépenses nécessaires", cette personne établit inconsciemment son budget.

Il est facile de voir que le père et la mère de famille, le jeune homme et la jeune fille, le riche et le pauvre peuvent avoir leur budget.

Les qualités qu'on doit apporter dans l'élaboration d'un budget sont: l'honnêteté envers soi-même, en ne majorant pas artificiellement ses dépenses en vue de satisfaire ses passions et ses caprices; le ferme propos de s'en tenir fidèlement à ses prévisions. Ensuite, pour agir, il faut de la volonté et de la constance. L'homme qui obéit à son budget ressemble à celui qui suit le régime que le médecin lui a prescrit pour recouvrer sûrement et rapidement la santé. L'homme au budget deviendra rentier aussi sûrement que 2 et 2 font 4. C'est mathématique.

Un modèle de budget? Il n'y en a pas. Ou plutôt, il y en a trop. Le meilleur budget est celui que vous ferez pour votre usage personnel. Il n'y a que vous qui connaissez parfaitement vos revenus et vos obligations. A vous de vous y mettre courageusement et sincèrement.

Le budget cassera bien des mauvaises habitudes. Il libérera de nombreuses servitudes. Il enrichira celui qui lui restera fidèle.

En voici un exemple: Un employé gagnait $80.00 par mois lorsqu'il s'est marié. La première année de son mariage, il ne réussit pas à épargner un seul sou. L'année suivante, il recevait $90.00, mais ses économies n'augmentaient pas davantage. Alors il réfléchit: "L'an passé, nous avons bien vécu avec $80.00, pourquoi en faudrait-il plus cette année?" Il établit un budget et les $10.00 de surplus qu'il recevait furent épargnés. Aujourd'hui, cet employé reçoit $140.00 par mois, mais la somme de $80.00 lui suffit encore; il est, de plus, propriétaire de deux maisons.

Le budget est le seul moyen efficace pour devenir riche. Avis aux intéressés.

Arsène BOUCHER,
Membre du Cercle Langevin.

Billet

OSCAR

Oscar vit à la campagne depuis sa naissance. Dans l'intimité de la famille, il a puisé l'amour de la terre à laquelle il reste profondément attaché. Jamais n'est venue en lui l'idée de quitter cette glèbe qui lui restera en héritage. Aussi, c'est avec tristesse et pitié qu'il voit de ses compagnons, surtout dans ces temps de dépression, s'éloigner de leur village natal pour aller chercher fortune à la ville. Malgré les difficultés du présent, causées par un déséquilibre économique mondial, il a la confiance que ses labeurs continus ne seront pas sans résultats.

Mais Oscar ne se contente pas de rester agriculteur dans le fond de l'âme; il veut devenir apôtre de la cause religieuse et agricole. Depuis quelques années, il est membre d'un cercle de l'A.C.J.C. Là, il puise un stimulant à l'étude et à l'action. Il a compris que tous les hommes, dans quelque sphère qu'ils soient, pour réussir et progresser, doivent étudier. A des lectures sérieuses sur l'action sociale, que lui a recommandées l'aumônier du cercle d'étude, il joint l'étude de sujets agricoles. Il s'intéresse aux recherches scientifiques qui se font pour améliorer le sort du cultivateur en rehaussant le nombre et la qualité de ses produits. Il se tient au courant des développements de la science agricole en lisant la revue des cultivateurs et les brochures publiées par le gouvernement.

Ainsi il se prépare pour le futur. Outre l'influence qu'il aura dans son milieu, par ses connaissances et ses convictions, il possédera les qualités nécessaires pour fonder un foyer stable et prospère, qui trouvera le bonheur dans son attachement à la vie rurale et à ses charmes bienfaisants.

REAL.

VIE DES CERCLES

Encore de bonnes et intéressantes nouvelles reçues depuis notre dernière page: six cercles et une avant-garde ont fait parvenir leurs rapports; tous donnent des preuves d'études et d'activités profitables.

Partout il y a lecture spirituelle à chaque séance, et, le plus souvent, chronique; en plusieurs endroits l'on s'efforce de varier de temps à autres le programme des réunions. Tant mieux! C'est un moyen efficace de garder à notre association des membres plus fidèles et intéressés.

Paré de Saint-Norbert

Plusieurs sujets figurent au programme de la dernière réunion: "Le rôle que joue le cultivateur dans son pays", un aperçu sur "Louis Veuillot" encourageant l'un à l'attachement à la terre, l'autre à l'action catholique. Un travail sur le "Labrador" et une déclamation complètent le tout.

Saint-Pierre-Jolys

Avec une causerie sur "La mort de la famille royale de Russie", les membres se sont lancés dans l'histoire des événements qui précédèrent l'établissement du régime soviétique en Russie.

Saint-Hyacinthe

Lors des dernières réunions, les acéjistes de La Salle ont étudié et discuté avec profit "La vache laitière" et "Le bolchévisme". De plus, le cercle se procure une bibliothèque et contribue aux dépenses d'une patinoire.

Saint-David

A la réunion du 10 février, les membres s'intéressèrent à quelques phrases de bon langage, à un rapport comparatif des finances du C.N.R., et à une causerie sur "Le chef, ses qualités et ses fonctions".

A la séance du 28, le cercle avait ouvert ses portes à tous les jeunes de la paroisse; environ 150 étaient présents pour entendre le P. Schelpe, S.J., dans "Des fréquentations et du flirt".

Provencher

Deux causeries, "Le communisme au Canada" et "Dieu chez les Soviets", répondent aux recommandations du Comité fédéral. Il y eut aussi travail sur "La ville de Saint-Boniface", et désormais à chaque réunion une étude des "Orientations nouvelles" se fera. Le cercle s'occupe toujours de la vente de la **Liberté** et organise une campagne de bon langage.

Langevin

En plus de la chronique, déclamation, histoire du Canada et réponse à la boîte aux questions, "L'économie" et "L'art de parler" furent au programme d'étude.

Le cercle se chargea d'une partie de cartes et s'occupa d'une soirée de vues animées par le C.N.R.

Avant-garde de Saint-Norbert

Réunions pleines d'intérêt: d'abord explication de l'évangile ou de quelque sujet de catéchisme par M. l'Aumônier, ensuite "Récit de six apparitions de la sainte Vierge à trois jeunes enfants" et discussion de questions diverses; enfin le bon parler. En plus, les membres posent par écrit une question que l'on discute à la prochaine réunion et doivent servir la messe à tour de rôle sur semaine.

En terminant, remercions bien MM. les secrétaires pour leurs rapports, et souhaitons à tous les acéjistes de la région nos meilleurs voeux à l'occasion des fêtes de Pâques.

J.-G. L.

NOTES

Le Comité Régional offre ses félicitations au Cercle de Notre-Dame de la Miséricorde (Ile-de-Chênes), nouvellement formé. M. Albert Carrière fut élu président et M. Bénoni Cyr, secrétaire. Nous souhaitons que ce nouveau-né s'affiliera bientôt et que le succès couronnera ses premiers pas.

NOS AVANT-GARDES

La vie des Avant-Gardes

Nous avons reçu plusieurs rapports des avant-gardes. Les secrétaires méritent certainement des félicitations pour les procès-verbaux concis et soignés qu'ils nous ont envoyés.

Dans toutes nos avant-gardes, il règne un bel entrain. C'est le cas de le dire, il y a de la vie; et c'est un hommage aux aumôniers et aux avant-gardistes. Plus les avant-gardes seront vivantes, plus elles seront intéressantes.

Saint-Jean-Berchmans de Saint-Jean-Baptiste

Les 25 membres de Saint-Jean-Baptiste savent, à la vérité, rendre leurs réunions très attrayantes. Les uns lisent la lecture spirituelle, ce qui est une très heureuse initiative; les autres donnent des déclamations, des petites causeries sur l'histoire du Canada, des chroniques, des leçons de bon langage, des débats très goûtés. L'avant-garde a en plus ses billets du Sacré-Coeur et fait la communion en corps le premier vendredi du mois.

S'ils savent bien travailler, nos "benjamins" de Saint-Jean-Baptiste savent aussi se récréer. Ils ont leurs soirées intimes, et tous les petits hommes sont au poste. Comme programme: partie de cartes, partie de "Bussco", course aux pommes, aux pistaches, chant et cantique de l'A.C.J.C., déclamation et distribution des prix aux gagnants, collation en commun. Et le secrétaire fait remarquer: "Inutile d'ajouter l'estime de ces réunions et leurs succès." Et il a parfaitement raison. Toutes nos avant-gardes pourraient avoir leurs soirées intimes.

Saint-Norbert, Manitoba

L'avant-garde de Saint-Norbert, en formation, et qui déjà compte une dizaine de membres, est aussi bien vivante. M. l'aumônier fait la lecture spirituelle sur un sujet pratique. Le bon parler français et la boîte aux questions sont au programme, et la discussion porte sur des questions de catéchisme. Comme action, les avant-gardistes préparent une pièce pour une réunion inter-cercle qui aura lieu bientôt.

Saint-Jean-Berchmans du Collège de Saint-Boniface

L'avant-garde compte une trentaine de membres, de bons avant-gardistes, il faut bien le dire. Les séances sont animées. Quelques causeries ont été présentées sur le Saint Sacrifice de la Messe. La lecture d'une page choisie et la boîte aux questions sont aussi à l'honneur. Le Père Aumônier, à une séance, expliqua chaque ornement que le prêtre revêt à la messe. La liturgie est certainement un sujet qui pourrait être au programme de toutes nos avant-gardes, et qui captiverait tout à fait nos petits amis.

En somme, nos avant-gardistes font un excellent travail, et l'on peut dire que s'ils ne sont pas grands de taille, ils le sont par le coeur.

Avis aux secrétaires

Prière d'adresser régulièremnt vos rapports à Raymond Bernier, 293, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Nos "benjamins"

Nous avons le plaisir de publier le discours du président de l'Avant-Garde de Saint-Norbert de Letellier, M. Charles Empson, à l'occasion de la visite du cercle par les délégués du Comité Régional:

"En qualité de président de l'Avant-Garde du Cercle Saint-Norbert, il me semble que j'ai un petit mot de remerciement à adresser au nom de mes camarades et en mon nom propre, à vous, messieurs de l'A.C.J.C., pour cette bienveillante attention que vous avez daigné avoir pour nous tous, car nous ne sommes que des enfants, après tout. Mais, comme vous le savez, des enfants de notre âge, ça remarque. Et cet après-midi, nous remarquons beaucoup, et nous nous apercevons que ce que vous faites, grands frères aînés que vous êtes pour nous tous, c'est quelque chose qui nous dépasse, c'est vrai, mais avec les années, l'étude, la prière et l'action, nous avons tous espoir de pouvoir vous imiter.

"Déjà, dans nos petites réunions de chaque quinzaine, nous nous apercevons que nous en retirons beaucoup de bien. Ces efforts répétés, nous en avons l'espoir, nous conduiront à quelque chose. Dans notre avant-garde, nous apprenons à aimer davantage notre religion, notre belle langue et notre beau pays; et avec l'âge et Dieu aidant, nous avons hâte de pouvoir faire plus que nous accomplissons actuellement."

Un bel effort

Un petit avant-gardiste de Letellier, M. Jules Comeault, a eu l'amabilité de nous écrire. Il nous fait part de ses impressions lors de son premier travail. Malheureusement, l'espace ne nous permet pas d'inclure cette causerie. Voici quelques extraits de la lettre:

"A une réunion de l'avant-garde, il y a quelque temps, j'ai été désigné pour faire un petit travail. J'ai essayé d'abord de m'en tirer en montrant de la bonne volonté, et, ensuite, en y mettant tout le savoir-faire que je pouvais. Cela n'était pas merveilleux, et je dois l'avouer, ça m'a secoué pas mal fort! Mais j'ai pris sur moi et j'ai fait de mon mieux. A la fin, après un grand soupir, j'étais content."

Voilà qui dénote un excellent esprit, et nous sommes certain que nos petits amis des avant-gardes, partout, déploient autant de générosité et de bonne volonté.

Raymond BERNIER.

LE MARCHE

29 MARS 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.75
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.25
Boucher—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.75
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.25—$4.00
Truies No 1	$2.50—$3.00
Truies No 2	$2.00—$2.50
Inférieurs	$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.00—$6.25
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .25½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .12
Premiers	$ .10
Seconds	$ .07
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.45
2 sacs de 49 livres	$2.50
4 sacs de 24 livres	$2.60
Alimentation—	
Son. La tonne	$17.00
Moulée. La tonne	$18.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 28 mars 1932

GRAINS	Mardi 22 mars	Merc. 23 mars	Jeudi 24 mars	Vend. 25 mars	Samedi 26 mars	Lundi 28 mars
Blé No 1 Nord	.59⅝	.59⅝	.59¾	Congé	.58⅝	.59½
2 Nord	.55¾	.55¾	.55⅞	"	.54¾	.55⅝
3 Nord	.51¾	.51¾	.51⅞	"	.50¾	.51⅝
Avoine 2 CW	.29	.29	.29¼	"	.28¾	.29½
3 CW	.26⅛	.26¼	.26⅝	"	.26⅛	.26⅞
Orge 3 CW	.38¼	.38¼	.39¼	"	.39	.39⅜
4 CW	.35⅞	.35⅞	.36¾	"	.36½	.36½
Lin 1 NW	.98¼	.98⅛	1.00	"	.98¾	.98⅞
2 CW	.94¼	.94⅛	.96	"	.94¾	.94⅞
Seigle 2 CW	.45¼	.45¼	.46	"	.45⅝	.46¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.59⅝	.59⅝	.59⅞	Congé	.58¾	.59⅝
Avoine 2 CW	.29¼	.29¼	.29⅝	"	.29⅛	.29¾
Orge 3 CW	.38⅝	.38⅝	.39¾	"	.39½	.39½
Lin 1 NW	.98⅜	.98¼	1.00¼	"	.98⅞	.99
Seigle 2 CW	.45⅝	.45⅝	.46½	"	.46⅛	.47⅛
Options						
Blé Mai	.60⅜	.60⅜	.60⅝	Congé	.59¾	.60⅛
Juillet	.62¼	.62⅛	.62¼	"	.61⅛	.62
Octobre	.63⅞	.63⅞	.63⅞	"	.63	.64
Avoine Mai	.30¼	.30½	.30⅝	"	.30⅜	.30⅞
Juillet	.30½	.30¼	.30½	"	.30⅜	.30⅝
Orge Mai	.39⅞	.39⅞	.40¾	"	.40½	.40½
Juillet	.40⅝	.40¼	.40¾	"	.40¾	.40¾
Octobre	.38⅞	.39½	.40⅝	"	.39⅝	.39½
Lin Mai	.99⅛	.99¼	1.01½	"	1.00⅛	1.00¼
Juillet	1.01	1.00⅞	1.03	"	1.01½	1.01⅜
Octobre	1.03	1.03	1.06½	"	1.03¾	1.03
Seigle Mai	.46⅞	.46⅞	.47½	"	.47⅛	.48⅛
Juillet	.48⅞	.48¼	.48⅝	"	.48	.48⅞
Octobre	.50¼	.49⅝	.49¾	"	.49⅛	.49⅞

VOLUME XIX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 30 MARS 1932 — NUMERO 44

> La puissance d'un peuple est manifestement liée à sa prospérité matérielle et la prospérité matérielle dépend avant tout des produits et des progrès de l'agriculture.
>
> MGR TURINAZ.

LA LIBERTÉ

> Rien n'est si risqué que d'essayer de déchiffrer l'avenir. Mais, quand il s'agit du catholicisme, on peut affirmer que les pessimistes ont toujours tort!
>
> Pierre BATIFFOL.

POPULATION ET IMMIGRATION

Les chiffres du dernier recensement montrent que la population des trois provinces de l'Ouest s'est accrue de 392,537 — soit vingt pour cent — depuis dix ans, et forme aujourd'hui un total de 2,348,619. La Saskatchewan est passée de 757,000 à 921,000, l'Alberta de 588,450 à 727,497, et le Manitoba de 610,118 à 699,841. Ces statistiques ne manqueront pas de rassurer nos concitoyens de l'Est, tentés de croire peut-être qu'à la suite des revers des dernières années, la prairie était en train de se dépeupler. Si l'augmentation ne peut se comparer à celle de la période de 1901-1911, elle est cependant bien supérieure à celle des cinq années de 1921 à 1926. La crise qui dure depuis trois ans n'a pas affecté l'accroissement numérique normal de notre population. De 1926 à 1931, cet accroissement a été de 19.8 p. c. pour l'Alberta, de 12.3 p. c. pour la Saskatchewan et de 9.5 p. c. pour le Manitoba.

La plus ancienne des provinces de l'Ouest, le Manitoba, continue de se laisser devancer par ses jeunes soeurs. En 1901, elle était de beaucoup la plus peuplée; mais dix ans après, la Saskatchewan la dépassait déjà et la voilà maintenant à la dernière place. Ceci est dû à la plus grande quantité de terres arables que possèdent les deux autres provinces et à la facilité avec laquelle peut s'y multiplier la population agricole. Les progrès futurs du Manitoba reposent avant tout sur le développement des mines et autres ressources naturelles, susceptibles d'y accroître la population industrielle.

Le dernier recensement souligne une fois de plus l'échec sérieux de notre politique d'émigration. Au cours des dix dernières années, l'excédent des naissances sur les décès a été, pour les trois provinces, de 326,000 âmes. Pendant la même période, nous avons reçu 496,895 immigrés qui ont établi leur domicile dans l'Ouest. L'augmentation totale devrait donc être le double de celle qu'accusent les chiffres officiels. Où sont passés les 400,000 qui font défaut? On peut présumer que le plus grand nombre se compose de nouveaux venus non satisfaits qui sont allés tenter fortune chez nos voisins ou ailleurs.

Cependant, la leçon ne semble avoir guère été comprise. A preuve, les paroles prononcées tout récemment à la Chambre par le ministre de l'immigration. M. Gordon espère que le Canada ne sera jamais fermé aux jeunes Britanniques qui y viennent à leurs frais pour fonder un foyer. S'il était prouvé que ces jeunes gens ont réellement la vocation agricole et s'établiront sur des terres, il n'y aurait pas grand chose à redire, même en temps de crise; mais l'expérience a malheureusement prouvé que la plupart de ces colons en perspective ne font qu'un bref séjour sur la ferme et ne tardent pas à rallier la ville où ils grossissent l'armée des sans-travail ou prennent la place que pourraient occuper des enfants du pays.

On assure qu'il est nécessaire de maintenir ce contact de jeunes Anglais vers le Canada, afin d'écarter le danger que certaines organisations d'immigration ne disparaissent. Beau prétexte, en vérité! Sommes-nous tenus de sacrifier nos propres intérêts pour voler au secours de ces sociétés en péril? Nous avons à résoudre pour notre propre compte un problème extrêmement difficile: celui de procurer du travail à un nombre toujours croissant de chômeurs. C'est à cette tâche que nous devons nous atteler d'abord et s'il y a un article d'importation peu désirable dans le moment, ce sont bien les chômeurs des autres pays.

Pour ce qui est de la politique du retour à la terre, elle est de tous points excellente; mais nous devons la pratiquer au profit des nôtres avant de songer aux étrangers. Il n'y a là ni égoïsme ni mauvaise volonté, mais la simple mise en oeuvre d'une charité bien ordonnée.

Donatien FREMONT.

crage éloigné nécessitant des transbordements ennuyeux et une perte de temps précieux.

Un autre changement encore plus heureux est celui qui se rapporte aux prix. Grâce à la garantie que nous avons pu donner relativement à un chiffre d'adhérents, nous avons obtenu des réductions dans le coût de l'hébergement qui nous permettent des rabais de $5, $10, $15 et jusqu'à $25 dans un cas, dans les prix de nos différences, et cela, il va sans dire, sans aucune diminution dans la qualité des services.

Par ailleurs, nous offrons un nouveau voyage court à ceux qui désirent aller au Congrès et s'en revenir immédiatement, à un prix d'une modicité sans précédent.

Un mari brutal fait amende honorable à la porte de l'église

Arthabaska, P. Q. — Un incident qui a fort amusé le prétoire s'est produit au cours de la dernière séance de la Cour du Magistrat à Arthabaska.

Un individu d'une paroisse du comté de Drummond fut appelé devant le tribunal pour répondre à l'accusation d'avoir infligé des mauvais traitements à son épouse. Comme on allait procéder dans cette cause, l'avocat de la plaignante se leva précipitamment et déclara n'avoir pas de preuve à offrir pour une raison qui sortait de l'ordinaire: "L'individu en cette cause, dti-il, reconnaissant qu'il a commis l'offense qu'on lui reprochait alors qu'il était probablement sous l'influence de liqueurs enivrantes, s'est rendu à la porte de l'église un de cès dimanches après la grand'messe, et en face de tous les paroissiens réunis, il a fait amende honorable et pénitence publique tout comme au temps de la primitive Eglise. Dans les circonstances, nous n'avons pas de preuve à offrir..."

Vu cette déclaration qui sort véritablement de l'ordinaire... le juge a trouvé que le prévenu avait suffisamment expié sa faute et l'a renvoyé chez lui.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois d'avril: l'éducation vraiment chrétienne de la jeunesse.

L'Eglise, la famille et l'Etat doivent s'entendre pour mener à bien l'éducation chrétienne de la jeunesse. C'est une oeuvre complexe: l'enfant lui-même est complexe et sa destinée sublime. Les parents reçoivent de Dieu leur enfant, pour le conduire à Dieu. Ils doivent nourrir son corps si frêle, élever son âme surtout. Son âme immortelle appartient à Dieu qui délègue à l'Eglise le pouvoir de la diviniser par les sacrements: les parents doivent donc laisser rayonner sur leur enfant l'influence maternelle de l'Eglise. D'autre part, ce petit chrétien sera citoyen: ses parents ont besoin de l'Etat pour le préparer à ce rôle. L'Etat supplée aux insuffisances de l'initiative privée; il bâtit l'école, subventionne les maîtres, mais il ne doit pas s'instituer lui-même maître d'école, ni supplanter les parents, encore moins l'Eglise. Relations délicates à maintenir dans une harmonieuse entente: le moindre conflit est douloureux: le Pays vient d'en faire la triste expérience.

Pendant ce mois, demandons au Coeur de Jésus qu'il inspire aux législateurs de bonnes lois, qu'il stimule les parents à prendre au sérieux leur mission sublime d'éducateurs, que dans les conflits entre l'Eglise et l'Etat, l'opinion catholique, dûment éclairée et fortement disciplinée, soutienne les revendications de ses chefs de file et impose aux législateurs le respect des droits de Dieu et de la conscience; que tous enfin coopèrent à l'oeuvre de la grande éducatrice, l'Eglise; que Dieu règne dans les âmes d'enfants et que les enfants ne soient pas empêchés de trouver en Dieu leur bonheur.

Intention missionnaire: les Ordres religieux contemplatifs dans les missions.

LONDRES. — George V a observé un usage interrompu depuis deux cents ans, celui de la distribution par le roi, à des pauvres, d'une monnaie de frappe spéciale, dite du jeudi saint.

LONDRES. — M. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, s'est embarqué pour son pays jeudi à Liverpool, à bord du "Duchess of Atholl".

PARIS. — A l'Institut Catholique de Paris s'est déroulée une très belle fête en l'honneur de Mgr A. Baudrillart, qui célébrait ses vingt-cinq années de rectorat.

De-ci de-là

La "Revue des Deux Mondes" et l'Ouest canadien

"Les luttes pour le français dans l'Ouest canadien"; tel est le titre d'un article qui paraît dans le dernier numéro (15 mars) de la "Revue des Deux Mondes". L'auteur en est notre confrère Robert Rumilly, de Montréal, à qui nous devons le livre récent: "Sir Wilfrid Laurier, Canadien". Son étude se limite à la Saskatchewan. Elle donne un excellent aperçu de l'organisation de nos compatriotes sur le terrain national et religieux et des luttes qu'ils ont eu à soutenir. La situation actuelle y est exposée brièvement mais très clairement, et l'on y fait, en terminant, le portrait de M. Raymond Denis, chef de la minorité franco-canadienne de la Saskatchewan.

Voici la conclusion de l'article: "A une époque où l'on s'émeut facilement en faveur des minorités opprimées, qu'elles soient irlandaises, arméniennes ou israélites, il nous a paru bon de rappeler au public français l'existence et les luttes actuelles de cette minorité française. Ces gens-là, ces inconnus, ces héros, qui s'obstinent à parler notre langue et à conserver l'essentiel de nos traditions, sont nos frères."

Merci à M. Robert Rumilly, qui veut bien consacrer son talent à faire connaître nos problèmes au grand public de France et du monde.

La jeune fille française

Eloge de la jeune fille française 1932 par M. Hervé Lauwick, "Intransigeant":

"La conversation d'une jeune Française de vingt à trente ans est un délice. Ce serait à se marier, si elles n'étaient trois mille cinq cent douze aussi agréables ou presque. Elles admettent loyalement que l'on parle d'enfants — et quoi de plus naturel, au vrai sens du mot que d'y songer? Elles ont un bon sens infini, et jugent bien l'argent: presque toutes savent qu'on fait un mauvais calcul en se vendant! Mais elles savent aussi qu'on ne vit pas de mouron et de "chewing gum". Loin de ces petites Américaines, chaperons rouges qui mangeront toute la galette du pauvre loup, ou de ces autres qui, lorsqu'elles présentent leur nouveau mari, lui murmurent: "Rappelez-moi votre nom!", les jeunes Françaises de 1932 sont la bonne grâce, la simplicité, la propreté mêmes, et elles ont de leur valeur une idée juste. Plaçons cette valeur très haut."

Heureuses modifications dans le programme du voyage à Dublin

Moins de trois mois nous séparent du moment où les pèlerins du "Devoir" s'embarqueront (le 11 juin) à destination de Dublin, pour assister au 31ème Congrès Eucharistique de Dublin.

Certaines modifications très heureuses ont été effectuées. Ainsi, au lieu de faire la traversée sur le "Megantic", de la "White Star", c'est à bord du "Doric", de la même compagnie, paquebot d'un plus fort tonnage, et plus spacieux. En fait, de tous les navires canadiens qui iront à Dublin, le "Doric" est le plus puissant. Ainsi que prévu dès le début, le "Doric" servira d'hôtel pendant toute la durée du Congrès; il sera amarré "à quai", à quelques minutes de distance du centre de la ville, et non pas à un an-

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

S. E. Mgr J.-H. Prud'homme

Son Excellence nous a rendu visite le dimanche 13 courant. Elle revenait de Chicago, où elle a présidé aux funérailles de sa soeur bien-aimée, Mme T. Ennis. Nous nous sommes associés à son deuil. Le lundi 14 mars, Son Excellence a chanté une grand'messe pour le repos de l'âme de la défunte dans la chapelle des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, grand'messe offerte par la petite communauté. Monseigneur est retourné le jour même.

Visite canonique

Le R. P. J. Latour, C.S.V., supérieur provincial, est arrivé ici le samedi soir 12 mars, pour faire la visite canonique. Le Rév. Père a en même temps prêché la retraite à nos Petites Missionnaires de Saint-Joseph, retraite préparatoire à leurs voeux. Le Rév. Père nous a quittés le lundi matin 21 mars, pour Montréal (Outremont), siège de la direction provinciale.

La Saint-Joseph

Le samedi 19, splendide cérémonie à la Maison Saint-Joseph. Avant la grand'messe solennelle de la fête patronale de notre institution, il y eut la cérémonie de profession de nos Petites Missionnaires de Saint-Joseph, que présida le Rév. Père Provincial. Mlle Hedwige Lemire, de Saint-Bruno de Guigues, Qué., a pris le voile des postulantes. Ont revêtu l'habit des novices: Soeur Desjarlais, de Lestock, Sask.; Soeur Beausoleil, de Saint-Gabriel de Brandon, Qué.; Soeur Duval, de Saint-Jean-Baptiste, Man. Soeur Marie-Joseph (Rose Latendresse) a prononcé ses premiers voeux. Ont renouvelé leurs voeux pour un an: Soeurs Joseph-Emile et Soeur Thérèse des Anges; pour trois ans: Soeur Joseph-Philippe. Le Rév. Père Provincial a donné le sermon de circonstance. Le R. P. Valois, C.S.V., aumônier, a chanté la grand'messe. Le choeur de chant des orphelins a exécuté un extrait de la messe de Van Bree.

Banquet de l'Amicale Saint-Joseph

Il a été offert au R. P. J. Latour, C.S.V., supérieur provincial, le jour même de son départ pour Montréal, le lundi 21 mars. Cela à la Hudson Bay Co., de Winnipeg. Une vingtaine de membres entouraient la table du banquet.

M. J.-O. Brunet, président, a rendu un bel hommage au chef des Viateurs pour la province de Montréal. Le R. P. Latour a répondu avec distinction et la délicatesse la plus exquise.

Etaient présents: R. P. Joseph Latour, C.S.V., supérieur provincial, Outremont, Qué.; R. P. C.-H. Lesage, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph; M. l'abbé Mathias Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste, Man.; M. l'abbé L. Primeau, procureur, de l'archevêché, Saint-Boniface; R. F. J.-A. Huard, assistant procureur, Maison Saint-Joseph; le comité de l'Amicale au complet, à savoir: président, M. J.-O. Brunet; vice-président, Dr R. Michaud, Winnipeg; secrétaire, M. J.-A. Blain, Saint-Boniface; trésorier, M. J.-H.-N. Léveillé, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Saint-Boniface; les membres suivants: de Saint-Boniface, MM. G. Brunet, J.-A. Desjardins, Nap. Goulet, major J.-C. Lavoie, A. Leduc, P. Pothier, D. Viau; de Winnipeg, MM. J.-A. Larocque et J.-E. Perras; de Saint-Jean-Baptiste, Dr A. Roy; de Saint-Eustache, Dr J. Marsolais.

LAURIER

Le Cercle de l'A.C.J.C. s'est réuni dimanche dernier, et le vice-président, Léon Saquet, intéressa son auditoire par une conférence sur l'agriculture; sujet bien épineux en ce moment et qui donna lieu à des discussions. Il développa ces trois points: l'éducation, la législation et l'organisation au point de vue agricole.

M. l'aumônier releva quelques points dans sa causerie. On ne chôme pas dans notre Cercle, il y a toujours du travail en perspective; à notre prochaine réunion d'avril, nous aurons une séance publique. Le sujet à traiter sera sur le grand politicien Laurier. Nous invitons tous nos amis qui s'intéressent à notre cercle.

* * *

La semaine sainte fut bien suivie. Non seulement on était attiré par la beauté de toutes ces cérémonies si belles et majestueuses, mais par le décor si artistique de nos autels, du tombeau, et aussi le magnifique calvaire dressé avec goût par nos sacristines. Le chant était en harmonie avec ces parures. Nous félicitons celles qui ont à coeur d'être les auxiliaires si dévouées de notre pasteur.

* * *

Le mardi 29 mars, réunion à la salle paroissiale de nos Chevaliers de Colomb, à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de l'ordre. Et à 10 h. 30 du soir, tous sont invités au presbytère pour entendre à la radio le discours du chevalier suprême, M. Martin Carmody.

* * *

Mme Solange Boudrot est depuis quelques jours à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt retour.

LAC DU BONNET

Malgré la dureté des temps, le Lac du Bonnet est une des places de la province où il n'y a presque pas d'allocations de secours publics (relief). C'est qu'il y a toujours quelques petits travaux en marche dans notre district. Les mines, en particulier, ne ralentissent pas leurs travaux, et on parle même d'en ouvrir d'autres sous peu. C'est cela, en grande partie, qui permet ici aux hôteliers de tenir honorablement en attendant les jours meilleurs. Car ceux-ci reviendront, et ici plus tôt, sans doute, qu'en nombre d'autres districts plus ou moins dépourvus de ressources naturelles.

Le pouvoir d'eau des Sept Soeurs ne ferme pas complètement, et on espère, en lieu de bonnes informations, qu'il rouvrira peut-être dès cet automne. Or ceci est un facteur important au point de vue affaires et même agriculture, au Lac du Bonnet.

Le nouveau chemin qui relie les Sept-Soeurs au Lac du Bonnet a été fini l'automne dernier. Nous pouvons en jouir dès à présent avec grand avantage. Au lieu des 35 milles de l'ancien chemin, le nouveau n'en a que 12.

STARBUCK

La semaine sainte est déjà quelque chose du passé, mais elle laissera dans l'âme des paroissiens qui ont assisté aux offices solennels un pieux souvenir.

Le R. P. Faure, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, prêcha le sermon du vendredi saint sur la passion du Sauveur.

A Pâques, la grand'messe solennelle eut lieu à 11 h. L'église était magnifiquement décorée et la schola des enfants chanta avec âme l'office de cette fête. On remarqua spécialement un "Sanctus" de l'abbé Chérion, écrit pour voix d'enfants, très bien interprété.

En visite

Mlle Délima Todd, institutrice à l'école Lavallée, Saint-Vital, passe actuellement les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Gilbert Todd. Elle est accompagnée de sa soeur, Mme Adélard Lavallée, aussi de Saint-Vital.

Concert

C'est le mercredi 6 avril qu'aura lieu le concert annuel de la paroisse. On présentera une pièce en trois actes. Mlle Marie Boivin, soprano, élève de Mlle Thibault, se fera entendre, accompagnée au piano par Mme Henri Boivin, de Saint-Boniface. Avis à nos amis des paroisses voisines qui veulent passer une agréable soirée tout en aidant une oeuvre paroissiale.

ELIE

Tableau d'honneur pour le mois de mars, école Norway

Cours préparatoire: Henri Gervais, 91; Arthur Friesen, 86.

Grade I: Katie Friesen, 89; Katie Hildebrand, 86.

Grade II: Léger Girard, 96; John Hildebrand, 94; Henry Philippsen, 93; Peter Dyck, 91; Norma Olson, 89; Adrien Gervais, 88.

Grade III: Marion Olson, 94; Alice Beaudry, 94; Majella Gervais, 90; Louis Gervais, 81.

Grade IV: Erna Mann, 90; Télesphore Gervais, 86; Grégoire Girard, 84.

Grade VI: Wendelin Mann, 88; Léopold Girard, 87; Charles Girard, 75.

Grade VIII: Clémentine Girard, 90.

SAINT-EUSTACHE

Résultats des examens donnés à l'école Baie Saint-Paul Est, pour le trimestre de Pâques:

Grade VIII: Laurent Allard, Pierre Allard, Cécile Laramée.

Grade VII: Augustine Laramée, Mary James.

Grade V: Joachim Allard, Anna Boivin, Marie-Ange Leclerc.

Grade IV: Yvonne Laramée, Jules Allard, Agnès Leclerc.

Grade III: Gilberte Allard, Léopold Allard, Marcel Laramée, Lucien Leclerc.

Grade I: 1ère division: Léon Laramée, Lucille Leclerc, Roland Leclerc; 2ème division: Albert Desjardins, Angélina Paradis, Marguerite Pelletier.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. et Mme Edmond Saint-Amant (née Jeanne Burke) reçoivent des félicitations à l'occasion de la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Georges-René.

ANNUAL REPORT

of the School Trustees for the School District of St. Boniface, No. 1188, for the year ending December 31, 1931

1. CASH STATEMENT OF THE SECRETARY-TREASURER

Receipts — Recettes

Balance from Dec. 31, 1930	Balance au 31 déccembre 1930	$ 4,605.41
Regular legislative grants	Octrois législatifs	10,860.18
Tax receipts	Produit des impôts	116,000.00
Deposit re fuel contract	Dépôt — contrat chauffage	150.00
Non-resident fees	Reçu de non-résidants	8,139.92
Norwood School District:	Dist. Scolaire Norwood:	
Received $18,185.95	Reçu $18,185.95	
Paid 18,107.60	Payé 18,107.60	
		78.35
TOTAL RECEIPTS	RECETTES TOTALES	$139,833.86
Promissory notes discounted	Billets escomptés	65,000.00
TOTAL	TOTAL	$204,833.86

2. BALANCE SHEET

Assets — Actif

Balance as per cash statement	Balance en caisse	$ 1,395.23
Arrears of taxes	Taxes recevables	42,000.00
Accounts receivable	Comptes recevables	5,504.61
Value of buildings, site and equipment (estimated)	Valeur des bâtisses, terrain et ameublement (estimée)	361,366.64
Insurance unexpired	Assurance non-échue	299.29
TOTAL ASSETS	ACTIF TOTAL	$410,565.77

3. AUDIT CERTIFICATE

We, the undersigned Auditors, hereby certify that we have audited the books of this School District; that the above statements properly outline the operations of the District during the year and its position at the close of the year, according to the best of our information and as shown by the records.

Signed at St. Boniface, Manitoba, this nineteenth day of January, 1932.

JOHN SHELLY & COMPANY,
Chartered Accountants.
JOHN J. SHELLY, C.A., Auditor.

J. A. MARION,
Chairman of Trustee Board.

LOUIS BETOURNAY,
Secretary-Treasurer.

RAPPORT ANNUEL

des Commissaires du District Scolaire de Saint-Boniface, numéro 1188, pour l'année se terminant le 31 décembre 1931

1. ÉTAT DE LA CAISSE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Expenditures — Dépenses

Salaries	Salaires	$ 72,060.7[illegible]
Equipment	Ameublement	649.7[illegible]
Repairs	Réparations	317.7[illegible]
Stationery and supplies	Effets scolaires et de conciergerie	791.1[illegible]
Library	Bibliothèque	143.[illegible]
Caretaking and cleaning school house	Entretien et nettoyage d'école	3,075.0[illegible]
Fuel and light	Chauffage et éclairage	2,157.[illegible]
Debentures, principal and interest	Débentures, capital et intérêt	[illegible]
Interest and discount on notes	Intérêt et escompte — billets	[illegible]
Transportation	Transportation	1,634.[illegible]
Other expenses	Autres dépenses	11,062.[illegible]
TOTAL EXPENDITURE	DEPENSES TOTALES	$118,936.[illegible]
Promissory notes paid	Billets payés	84,500.0[illegible]
TOTAL	TOTAL	$203,438.[illegible]
Balance at December 31, 1931	Balance au 31 décembre 1931	1,395.[illegible]
TOTAL	TOTAL	$204,833.[illegible]

2. FEUILLE DE BALANCE

Liabilities — Passif

Accounts payable	Comptes payables	$ 584.9[illegible]
Debentures outstanding	Débentures à payer	208,617.5[illegible]
Debenture interest overdue and unpaid	Coupons de débentures non-présentés	548.7[illegible]
Deposit re fuel contract	Dépôt — contrat chauffage	150.0[illegible]
Promissory notes	Billets payables	45,500.0[illegible]
TOTAL LIABILITIES	TOTAL DU PASSIF	$255,401.[illegible]
Assets over liabilities	Surplus d'actif	$155,164.[illegible]
TOTAL	TOTAL	$410,565.7[illegible]

3. CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Nous, vérificateurs soussignés, certifions avoir examiné les livres et comptes de ce district scolaire; que les états ci-dessus démontrent exactement les opérations de ce District Scolaire durant l'année et sa situation financière à la fin de l'année, au meilleur de notre connaissance et tel que démontré par les archives.

Signé à Saint-Boniface, Manitoba, ce 19ème jour de janvier 1932.

JOHN SHELLY & COMPANY,
Comptables licenciés.
JOHN-J. SHELLY, C.L., Vérificateur.

J.-A. MARION,
Prés. de la Commission scolaire.

LOUIS BETOURNAY,
Secrétaire-trésorier.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Les cérémonies de la semaine sainte se sont déroulées avec beaucoup de dévotion. Le jeudi saint et le jour de Pâques, pratiquement la paroisse entière s'est approchée de la Table Sainte. L'on n'avait jamais, peut-être, constaté pareille affluence.

Jeudi matin a eu lieu l'office à 9 h., et la procession. La cérémonie des huiles saintes n'a pas eu lieu cette année. Les huiles du diocèse ont été consacrées par S. E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg. Toute la journée, la foule des adorateurs a fait une garde d'honneur à Notre-Seigneur. A 3 h., Mgr l'Archevêque a présidé au lavement des pieds. Le soir, le R. P. I. Desautels, O.M.I., du Juniorat a parlé de la Sainte Eucharistie.

Vendredi, l'office a eu lieu également à 9 h., avec le chant de la Passion. A 3 h., une grande foule assistait au chemin de la croix. Le soir, à 7 h. 30, a eu lieu le sermon sur la Passion, prononcé par M. l'abbé d'Eschambault.

Samedi, l'office a eu lieu à 7 h. 30.

Dimanche, M. l'abbé Levesque a prononcé le sermon de circonstance. S. E. Mgr Béliveau assistait au trône. La chorale a rendu le programme musical que nous avons donné la semaine dernière.

Au Collège Saint-Boniface

Chaque année, à pareille époque, les élèves du Collège font hommage d'une séance dramatique à Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, à l'occasion de son anniversaire.

Il y a deux ans, on nous avait présenté cet auteur moderne, Henri Ghéon, que nous ne connaissions pas, mais que le "Vieux Wang" nous avait fait hautement apprécier. Cette année, il nous est revenu avec "la Farce du Pendu dépendu", scènes de la vie réelle où se marient avec art la tristesse et la bonhomie, le sérieux et l'humour. Rien de plus mystérieux que le titre, rien de plus simple que la trame qui compose cette pièce. Les caractères y sont bien marqués, l'action suivie. Disons tout de suite que les rôles, parfaitement assimilés, ont été dignement rendus. L'âme d'Escamillo n'aurait pas été moins bouleversée, cependant, si ses contorsions aussent été un peu plus mesurées... et l'action aurait sans doute gagné, à certains endroits, à se dérouler plus vigoureusement. Ces petites remarques qu'on nous pardonnera, n'ont rien à faire, toutefois, avec la conviction que les jeunes acteurs peuvent entretenir de nous avoir conviés à une belle représentation.

L'esprit de foi et la naïveté paysanne se révèlent aussi bien dans l'attitude que dans le regard un peu mélancolique du vieux pèlerin, tandis que son fils aux grands yeux étonnés et doux personnifie bien le respect de l'autorité reconnu chez les simples et les bons. Le Juge et le Gendarme, gourmés, celui-là dans sa force juridique, celui-ci de sa sagacité policière, sont la preuve incarnée de la fragilité de l'une et de l'autre. Quant à l'aubergiste et son frère, c'est la vieille histoire reconstituée, et pas drôle du tout, de nos premiers parents. La tentation, la défaillance d'Escamillo, entraînant après lui le pusillanime Paphnuce dans la chute aboutissant pour les deux au remords, à la honte. C'est l'éternel recommencement des luttes, des lourdes fautes et des relèvements aux moyens desquels Henri Ghéon nous conduit droit à une morale nette et concluante, balayant d'un coup les impressions parfois tumultueuses qui ont agité l'âme de son auditoire, durant la représentation, pour la rétablir dans la paix...

Chopin, interprété par Richard Hines, a été très goûté. Que dire de la "Prière pour le pain" que la Chorale a chantée d'une façon magistrale, et de M. Lucien Deschênes, dont le timbre si chaud attirera toujours le même accueil sympathique?

S. E. Mgr Béliveau a dit en termes brefs mais précis son intime joie de cette fête qui lui était offerte, et la fierté qu'il garde de sa belle langue qu'il voudrait aussi ardente dans les coeurs de tous ses compatriotes.

A G.-R.

Mort de M. Pierre Commune

Le mardi 22 mars mourait à Prince-Albert, à l'âge de 77 ans, M. Pierre Commune, après une longue maladie endurée patiemment. Sa dépouille a été transportée à Letellier, où les funérailles ont eu lieu samedi. Mme Norbert Jutras et son fils Pierre accompagnaient le corps. M. Jutras, en voyage d'affaires dans l'Est, était revenu en hâte et les attendait à Winnipeg.

M. Commune était né à Saint-Gilles (Gard), France, le 11 mai 1855. Il vint au Canada en 1910 et demeura 20 ans à Saint-Boniface, où il s'était fait un grand nombre d'amis. Il habitait depuis trois ans à Prince-Albert avec sa fille et son gendre, M. et Mme Jutras. Le défunt repose à Letellier près de son épouse et des parents de la famille.

La Liberté offre ses sincères sympathies à M. et Mme Norbert Jutras et à leurs enfants.

Union Nationale Française

La réunion mensuelle de l'Union Nationale Française aura lieu le lundi 11 avril, à 8 h. du soir, au siège ordinaire, 254, rue Dumoulin. Affaires importantes.

Cercle Sainte-Elisabeth

On nous prie d'insister sur l'importance de la dernière partie de cartes de la saison, donnée sous les auspices du Cercle Sainte-Elisabeth, au profit des enfants pauvres de notre ville. On aura toute liberté de choisir entre le bridge et le whist. Et ce sera la lutte finale qui décidera des prix de série. Cette soirée est fixée, qu'on s'en souvienne, au jeudi 7 avril, à l'endroit accoutumé de l'Institut Collégial Provencher.

A. G.-RALMOND,
Secrétaire.

Décès de Mme H. Daignault

Mme Henri Daignault, de Saint-Vital, est décédée la semaine dernière. Mme Daignault laisse son époux et plusieurs enfants. Elle était née à Saint-Boniface et y avait presque toujours vécu, ou dans les environs immédiats. Le service funèbre a eu lieu à la cathédrale lundi.

Aux jeunes filles

Les jeunes filles qui désirent faire une retraite fermée à l'Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, sont priées de se rendre au couvent le 2 avril, à 7 h. 45 du soir.

Le mariage en avion est-il valide?

Naples, Italie. — Le journal "Il Mattino" publie une déclaration d'une autorité ecclésiastique à l'effet que, d'après les lois de l'Eglise, un mariage catholique ne peut être contracté dans un aéroplane en mouvement.

Cette autorité est Monsignor Enrico Pucci, qui a souvent agi comme porte parole du Vatican auprès de la presse, et le Père Veermesch, S.J., professeur de théologie à l'Université Grégorienne Pontificale.

La question avait été posée, déclara le journal, à la suite de l'accroissement de l'importance du trafic aérien.

Ces deux théologiens répondirent que, d'après les lois canoniques, pour qu'un mariage soit valide, il doit être contracté devant le curé de la paroisse où il se déroule. Ils expliquèrent qu'un aéroplane ne peut vraisemblablement se tenir au-dessus des limites d'une même paroisse durant la célébration du mariage.

Ils exprimèrent aussi l'opinion que la juridiction mentionnée dans la loi canonique ne se rapporte qu'à la terre.

PARIS. — Le président Doumer a reçu à l'Elysée M. Maurice Dupré, solliciteur général du gouvernement du Canada.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Excellent concours. S'il n'y avait à récompenser que l'effort et la bonne volonté, toutes les notes seraient égales. Mais il a bien fallu apprécier la tenue générale du travail, souligner le manque le clarté, vérifier la ponctuation, l'orthographe.

Dans les grades inférieurs, certaines chansons ou rimettes dépourvues de ponctuation choquaient un peu l'esprit, étaient laborieuses à déchiffrer, et la clarté ne laissait pas d'en souffrir. Ne l'oubliez pas, mes enfants, c'est pour se faire comprendre qu'on écrit et non pour offrir un exercice à la patience du lecteur.

Voici un exemple qui illustre bien la nécessité des signes de ponctuation, sans lesquels les idées les plus simples deviennent parfois inintelligibles:

"Dans une pièce du plus grand sérieux, un acteur devait dire au moment le plus émouvant: "Arrête! lâche, arrête!" Sans égard à aucune ponctuation, il entonne de toutes ses forces: "Arrête la charette!" Une formidable explosion de rires accueillit ce déclamateur si maladroit"

Et l'on niera après cela l'importance de la ponctuation.

Merci aux gentilles fillettes de Fannystelle et Saint-Adolphe qui m'ont envoyé des chansons avec musique et dessins. C'était d'un goût charmant.

Pourquoi tant d'enfants se sont-ils abstenus de concourir? 550 réponses seulement, alors que nous en comptons ordinairement 800 à 900. Ce sera pour la prochaine fois, n'est-ce pas?

Ce dernier Concours, mes enfants, nous a procuré des heures bien douces. On ne fouille pas ainsi le trésor de souvenirs lointains, on ne remue pas tout ce passé joyeux de l'enfance sans évoquer les voix aimées qui fredonnaient telle berceuse, nous racontaient telle merveilleuse légende... Des pensées émouvantes remplissent l'âme et l'on voudrait se retrouver à l'âge où "tout finit dans une chanson".

Ces vieilles rimettes, ces chants du terroir, ces contes et légendes que vous transmettent vos mères, soyez-en fiers, mes enfants, aimez-les et plus tard, dans vos foyers, cultivez-en à votre tour le souvenir. C'est un héritage sacré, en harmonie avec notre tempérament français. Gardons-le intact et bien vivant.

MERE-GRAND.

LE POISSON D'AVRIL

Ceci se passait à l'époque où, pour des raisons de politique, le prince de Lorraine était retenu prisonnier par Louis XIII, dans le château de Nancy, bâti sur les bords de la Meurthe. Le prince rêvait, depuis bien des jours déjà, de reconquérir sa liberté, mais n'avait encore trouvé aucun moyen pour y réussir.

Au matin du 1er avril, cependant, il profita d'un moment où il se trouvait seul, et prit le parti de se jeter à l'eau et de parcourir à la nage une bonne partie de la rivière, exploit dangereux, car le courant était très rapide. Le prince aborda sur l'autre rive, mais tout ruisselant d'eau, comme il l'était, il ne pouvait songer à continuer sa route à pied.

Une petite gardeuse d'oies qu'il rencontra sur son chemin, lui proposa de venir se sécher près de ses parents: il accepta avec empressement et suivit la petite fille à sa chaumière...

Les parents de la fillette étalent de braves gens, très attachés à la cause du prince de Lorraine. Ils lui prêtèrent des habits de villageois et protégèrent sa fuite.

Louis XIII fut fort mécontent en apprenant l'évasion du prince et adressa de vives remontrances au principal geôlier, qui, pour s'excuser, déclara qu'il s'était chargé de garder un homme et non un poisson. Cette réponse lui valut d'être destitué de sa charge, mais sa répartie amusa beaucoup les Lorrains qui prirent l'habitude tous les ans, au 1er avril, de se livrer en souvenir de cet événement, à des plaisanteries où le poisson jouait un grand rôle.

L'usage en est parvenu jusqu'à nous. Dans les casernes, pensions et collèges, le "poisson d'avril" donne lieu à de joyeuses mystifications, mais il faut avoir soin, toutes les fois que l'on pratique ce passe-temps, de ne le faire que de manière inoffensive.



JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

31 mars

Annie Bourrier, Saint-Lupicin, 10 ans.

Léopold Allard, Marquette, 10 ans.

1er avril

Honorine Robert, La Broquerie, 15 ans.

Cora Lévêque, Woodridge.

Albert Gagnon, La Broquerie, 11 ans.

Raymond Libbrecht, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

Urgèle Cormier, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 6 ans.

2 avril

Marie-Anna Goguen, Transcona, 15 ans.

Paul Bernier, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

3 avril

Fabienne Poirier, Mariapolis, 10 ans.

Rita Sibilleau, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

4 avril

Eugénie Leclair, Saint-Norbert.

5 avril

Berthe Hogue, Saint-François-Xavier, 8 ans.

Régina Pilon, Hoey, Sask.

6 avril

Thérèse Perron, Saint-Adolphe, 14 ans.

Geneviève Rocan, La Broquerie, 13 ans.

Denise Bérard, Saint-Jean-Baptiste, 10 ans.

May Elliott, Transcona, 10 ans.

Thérèse Wolfe, Transcona, 14 ans.

Albert Vielfaure, La Broquerie, 9 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

A MES PETITS AMIS

Tout est lumineux, rayonnant, savoureux dans vos lettres de Pâques, mes chéris. En lisant vos radieuses lignes, je me suis sentie redevenir presque de votre âge... et c'est là un fameux miracle!

Merci de tout coeur pour les jolies cartes et les bons souhaits. J'en ai été tout simplement ravie. Il m'a surtout été bien doux de constater les petites victoires remportées sur vous-mêmes pendant le carême. Après une telle préparation, l'Alleluia de Pâques a dû avoir en chacun de vous un bien suave retentissement.

Ma petite amie, Marie-Jeanne Dugas, serait bien aimable de me donner son adresse.

Profitez bien, chers enfants, de ces brèves vacances de Pâques, jouissant délicieusement du plaisir de gambader tout à votre aise. Dans quelques jours, il faudra reprendre le cartable d'écolier, la vie sérieuse, et gagner par un dernier effort de travail les récompenses de fin d'année. Mère-Grand souhaite que vous voyiez tous lever le Jour des Prix avec le calme joyeux que donne la satisfaction du devoir accompli.

Jeanne Légaré, Dominique Boulet, Angèle Légaré, Marie Boulet, Lucie Boulet, école Saint-Félix, Dunrea; Angéline Sicotte, Simone Bockstael, Léontine Trudeau, Germaine Chaput, Carmel Baril, Juliette Daigneault, Marita Laflèche, Blandine Chaput, Eveline Delorme, couvent de Saint-Adolphe; Edmée Lamoureux, couvent de Lorette; Raymond Légaré, Dunrea; Liliane Bruyère, Notre-Dame-de-Lourdes.

MERE-GRAND.

CONCOURS DE TIMBRES

Vous vous souvenez tous, mes petits amis, de l'éclatant succès qu'a remporté, il y a deux ans, notre grand Concours de Timbres. 700,000 timbres et 15 prix distribués à la plus grande joie de nos heureux lauréats.

Les envois reçus depuis deux semaines, l'enthousiasme que témoignent vos lettres nous font augurer un succès qui dépassera tous les Concours antérieurs.

Vous connaissez tous cette oeuvre des vieux timbres qui a pour but de recueillir les timbres oblitérés et de les vendre au profit des missions catholiques. Actuellement, les besoins des missions sont de plus en plus grands, et c'est pour nous, catholiques, un devoir de les aider de toutes nos forces.

Conditions du Concours

1.—Seuls prendront part à ce Concours garçons et filles de 5 à 18 ans.

2.—Prenez une boîte vide.

3.—Chaque matin, quand vos parents auront lu leur courrier (après, pas avant!...) découpez soigneusement les timbres-poste qu'ils ont reçus. Ne les décollez pas, découpez avec précaution le coin de l'enveloppe auxquels ils adhèrent.

4.—Les timbres déchirés ou coupés ne valent rien.

5.—Ne collez pas les timbres sur des feuilles de papier.

6.—**Mettez vos timbres en paquets de 100.** Les timbres qui ne seront pas en paquets de 100 ne participeront pas au Concours. Cette condition est strictement requise.

7.—Les timbres de cartes postales ne valent rien.

8.—Nous acceptons les timbres de tous les pays.

9.—Demandez à vos camarades de vous aider dans votre récolte.

10.—Et quand votre boîte sera pleine et bien tassée, envoyez-la à Mère-Grand, la **Liberté**, Winnipeg, qui l'expédiera aux missionnaires.

Les dix enfants qui auront récolté le plus de timbres avant le 20 avril — date de la fin du Concours — recevront chacun un abonnement à l'"Apostolat des Oblats de Marie-Immaculée", revue captivante qui intéressera tous les membres de la famille.

A l'oeuvre donc pour les missions catholiques! Vous ne pouvez refuser aux missionnaires — non pas de l'argent — mais quelques vieux timbres oblitérés?... Ce travail sera amusant pour vous et de plus vous aurez la satisfaction de collaborer à une oeuvre splendide et féconde.

D'avance, merci!

CONCOURS DE FEVRIER

Liste des Lauréats

Grade 1: Joseph Charrière, école Sainte-Anne Centre, Sainte-Anne-des-Chênes.

Grade 2: Lévi Fréchette, Couvent de Saint-Malo.

Grade 3: Claire Fouasse, école Montcalm, Notre-Dame-de-Lourdes.

Grade 4: Alice Chabbert, école Notre-Dame-de-Lourdes.

Grade 5: Marie-Louise Turcotte, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona.

Grade 6: Cécilia Champagne, couvent de Sainte-Anne-des-Chênes.

Grade 7: Geneviève Rocan, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Grade 8: Thérèse Perron, couvent de Saint-Adolphe.

Grade 9: Gabrielle de Moissac, couvent de Saint-Norbert.

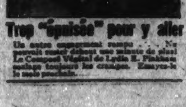
Grade 10: Augustine Beaumont, couvent de Sainte-Agathe.

Grade 11: Imelda Saurette, couvent de Letellier.

Grades 1 à 5

MENTION HONORABLE

Rolande Piché, Hortense Forest, Juliette Marcotte, Hortense Sicotte, Aimé Côté, Lorraine Cayer, Lucienne Gosselin, Rosaire Côté, Gabriel Fradin, Thérèse Bourget, Jules Bertholet, Roland Garand, Laurent Bertholet, Roméo Boulet, Gertrude Milot, Marguerite Samson.



Rita Fortier, Louise Pallard, Yvette Arnal, Lilianne Arnal, Charles Boulet, Alphonse Deschênes, Claire Bourgeois, Adélard Bourgeois, Marie-Paule Trudel, Stanislas Fiola, Rita Nault, Cécile Maynard, Léona Desrosiers, Germaine Marcotte, Lucie Boisjoli, Albert Gagnon, Lucien Mireault, Anne Camiré, Anna-Maria Ferland, Claire Landry, Angéla Poirier, Albert Poirier, Rosaire Trudeau, Phyllis Dureault, Alma Piché, Hélène Lord, Isidore Dandeneau, Alcide Bisson, Gérard Lavoie, Imelda Therrien.

Edouard Desrosiers, Dolorès Lussier, Lucienne Deschênes, Rita Smith, Annette Arnal, Vitaline Gauthier, Emmanuel Pallard, Agnès Tougas, Laurette Trudeau, Rita Miron, Léontine Desautels, Cécile de Montigny, Adéline Lapointe, Marguerite Savard, Antonia Girouard, Elie-Anne Godin, Fabienne Poirier, Jean Allard, Rita Fradin, Marcelle Dionne, Henri Granger, Léon Carrière, Féréol d'Auteuil, Anna Lavigne, Elisa Desrochers, Jean-Baptiste Pelletier, May Savard, Eveline Boily, Fidèle Bisson, Florence Gosselin, Gérard Dumaine, Maria Boulet, Doria Benoit, Amédée Trudeau.

Arthur Bourke, Alexandre Dionne, Germaine Bilodeau, Marie de Rocquigny, Rolande Trudeau, Eliane Verreault, Solange Van Humbeck, Joseph Desrochers, Angéla Berthelette, Angèle Duruisseau, Greta Boerchers, Thérèse Doucette, Adelphine Boulet, Louise Bertholet, Rodolphe Lavoie, Jeanne Tétreault, Irène Fréchette, Marie-Claire Lagacé, Irène Rocan, Ida Teffaine, Clara Moquin, Léon Marion, Rolande Dionne, Yvonne Bessette, Bernadette Rémillard, Marthe Parent, Juliette Ouimet, Béatrice Champagne, André Hacault, Gérard Fradin, Sydney Empson, Jean-Marc Cloutier, Jack Empson, Daniel Lavallé, Germaine Boucher, Marie Perrin, Blanche Légaré, Jean-Paul Trudeau, Jacques Bruyère, Aurore Saurette, Madeleine Leclaire, Alphéda Lord, Alberte Vouriot, Denise Forest, Albert Preteau, Thérèse Desrosiers, Paul Encontre, Jean Soulodre, Alice Charrière, Marie-Antoinette Gousseau, Armand Loiselle, Henry Desrochers.

Lucille Trudel, Denise Carrière, Annette Dureault, Béatrice Arnal, Gérard Marcotte, Jeanne d'Arc Fabas, Jeanne Muller, Léa Teffaine, Lucille Rioux, Gérard Bernier, Armande Tougas, Albani Morissette, Madeleine Mahé, Thérèse Paillé, Joseph Pallard, Yvonne Lapointe, Thérèse Marcotte, Pauline Laurier, Irène Beaudoin, Emma Charrière, Germaine Forest, Philippe Trudeau, Andréa Assailly, Rose Gamache, Blanche Marcoux, Hélène Garand, Thérèse Desautels, Eveline Dufresne, Noël Gratton, Dorothy Bernardin, Ernest Parent, Joseph Delorme, Renée Lemire, Thérèse Moreau, Jeanne d'Arc de Moissac, Alma Choquette, Marguerite Daigmont, Roma Desrochers, Donat Manseau, Ida Jubinville, Irène Firmin, Mathilde Goguen, Marie-Anna Goguen, Marie-Thérèse Granger, Ida Paquette, Pauline Fontaine, Philomène Coulombe, Jeanne Perrin, Edmond Arnal, Cécile Carrière, Lucile Lavoie, Cécile Nadeau, Rita Moquin, Paul Perron, Albert Fouasse, Blanche Aquin, Louise Sorin, Emilia Prairie, Liguori Gauthier, Louis Souyri, Albert Assailly, Lucienne Miron, Alida Côté, Ludger Jubinville, Mathilde Miron.

AUTRES COMPOSITIONS MERITANTES

Gertrude Lussier, Armand Lemire, Bernard Gauthier, Marie Brulé, Geneviève Beaulieu, Maurice Boulet, Mathurin Boulanger, Victor Fiola, Imelda Morin, Antonio McCarthy, Lionel Simard, Marie-Claire Simard, Juliette Rodrigue, Noé Bédard, Roméo Rodrigue, Solange Simard, André Poitras, Mary Van der Kerkhove, Marcel Robichaud, Esdras Lanthier, Mathilde Bichon, Georges Arpin, Aurise Bourgeois, Solange Garand, Florida Tremblay, Rodrigue Paillé, Suzanne Laramée, André Asselin, Thérèse Neault, Lucien Tétreault, Florence Choquette, Lucien Carrière, Léo Boisjoli, Marguerite Jeannotte, Berthilde Charron, Annette Carrière, Irène Champagne, Yolande Kenny, Joseph Laframboise, Lucienne Verrier, Yolande Millier, Omer Cayer, Lucille Cayer, Bernadette Leclair, Gaston Van der Kerkhove, Marion Yarama, Esther Van der Kerkhove, Mike Chodachek, Marguerite Dionne, Léo-Paul Robert, Léo Beaupré, Florence Clément, Marie Bourrier, Marguerite Gosselin, Clarence Boisvert, Fernand Gagnon, Annette Robert, Paul-Emile Savard, René Simard, Stanley Wolozuk, Thérèse Perron, Rose Lamirande, Jeannette Allard, Maurice Benoit, Albertine Péloquin, Dora Desrochers, Aimé Benoit, Gisèle Labossière, Marie-Anne Bisson, Lucia Rochon, Alberte Rochon, Germain Lagacé, Adélard Boisvert, Ernest Hébert, Denise Forest, Marcel Graveline, Jean Bourrier, Rose Fiola, Armand Morin, Avila Gosselin, Octave Assailly, Joseph Boisvert, Aurore Garand, Gérard Boulet, Athanase Lavoie, Stella Parent, Eloi Bohémier, Evelyne Pelland, Denis Moquin, Jeanne Prince, Marie-Louise Desrosiers, Hortense Tremblay, Céline Godin, Kathleen Verry, Marguerite Laprade, Joseph Boisvert, Yvonne Ferland, Simone Ferland, Geneviève Gauthier, Armand Major, Alma Bilodeau, Cécile Granger, Victor Kissick, Cécile Ricard, Béatrice Lynch, André Massis, Jeanne Prévost.

Grades 6 et 7

MENTION HONORABLE

Noëlla Côté, Marthe Rose, Marcelle Masserey, Lucien Morissette, Elie Bédard, Annette Vouriot, Hélène Joyal, Gratia Tougas, Marita Laflèche, Lucile Fortier, Blandine Chaput, Thérèse Mahé, Léontine Bériault, Denise Lafrenière, Madeleine de Cruyenaere, Irène Cortvriendt, Marie Descoteaux, Juliette Daignault, Rita Trudel, Reine Arpin, Gabrielle Miron, Albertine Doucete, Florence Berthelette, Marie-Rose Fradette, Marie-Louise Dauphinais, Irène Côté, André Boulet, Elda Avanthay, Florence Rochon, Rolande Vouriot, Alida Rochon, Alice Alarie, Aline Robert, Rolande Courchaine, Louise Véry, Antoinette Parent, Antoni Loiselle, Andréa de la Barrière, Yvette Cyrenne, Flore Hamel, Agathe Magnan.

Isabelle Rochon, Madeleine Painchaud, Gabrielle Grandmont, Marguerite Bouvier, Denise Desautels, Angèle Legaré, Rémi d'Auteuil, Denise Ayotte, Angéline Sicotte, Germaine Chaput, Marc Brémaud.

Léontine Trudeau, Simone Bockstael, Marguerite de Cruyenaere, Léopold Verreault, Alice Bernier, Ida Alarie, Agnès Emond, Léonne Carrière, Antoinette Guay, Adèle Dupuis, Simone Régis.

COMPOSITIONS MERITANTES

Laurette Bertrand, Alvine Fradette, Délia Fradette, May Fraser, Thérèse Saurette, Jeanne Giguère, Lucille Boyer, Lorette Gallant, Cécile Comeault, Mélina Courchaine, Berthe Delisle, Anita Lamoureux, Rita Verry, Yvette Lévesque, Irène Saint-Germain, Priscilla Champagne, Roméo Hupé, Yvonne Dusablon, Anna Desrosiers, Rose-Alma Morin, Simone Ayotte, Roger Brunel, Yvette Decosse, Clothilde Villebrun, Armand Boulet, Armand Garand, Gilbert Garand, Alfred Aubertin, Rosie Frankowski, Laurette L'Heureux, Théodore Hupé, Nora Watson, Thérèse Régis, Ernest Beauchemin, Carmel Baril, Claudine Morissette, Félix Bourget, Marie-Joseph Marcotte, Wilfrid Lambert, Cécile Forest, Annette Boulic, George Warkentin, Pola Van der Kerkhove, Helen Demarcke, Joseph Barnett, Cécile Savage, Agnès Bélanger, Solange Lapointe, Irène Grouette, Jean-Marie Miron Lucien Marcotte, Cécile Hébert, Gérard Labossière, Cécile Encontre, Théodora Fisette, Léon Champagne, Prosper Landreville, Roland Bahuaud, Suzanne Morissette, Berthe Lussier, Marcel Frappier, Gilberte Prévost.

MENTION HONORABLE

Grades 8 à 11

Victoire Véry, Rachel Régis, Alice Tétreault, Laura Bourbonnière, Simone Manseau, Noëlia Dorge, Thérèse Chaput, Thérèse Perron, Alice Hamelin, Clément Lavoie, Irène Lavoie, Armand Beauchemin, Marie-Anne Nolin, Annette Champagne, Lilianne Despins, Eveline Gauthier, Marcel Bédard, Marcel Teffaine, Isidore Moquin, Aline Nick, Laurette Lavoie, Marthe Bruyère, Gabrielle Bruyère, Gilberte Piché, Emilien Labossière.

Jeann'ne Rochon, Mélanise Robert, Alice Boulic, Cécile Lesage, Rose-Alma Grenier, Yvonne Bourrier, Marie-Anna Labossière, Jeanne Yayette, Thérèse Legal, Gabrielle de Moissac, Annette Dionne, Anna Balcaen, Mélina L'Espérance.

Florence Voz, Aline Lemoine, Irène Lussier, Flore Martel, Emile Rondeau, Alice Carrière, Madeleine Joyal, Annette Lemoine, Juliette Dorge, Alice Morissette.

Jeanne Dufort, Florence Fraser, Annette Dupuis, Alice Gervais, Jeannette Parent, Annette Gallont, Charles Cadieux.

COMPOSITIONS MERITANTES

Georgina Major, Claudine Lemieux, Gilberte Desilets, Blanche Labossière, Simone Bilodeau, Hélène Lapointe, Estelle Gauthier, Orile Duhamel, Léo Duhamel, Yvonne Prévost, Gertrude Labossière, Mathilde Marchildon, Germaine Tessier, Marie Leroux, Eugénie Bilodeau, Hélène Guillard.

Ont oublié de mentionner leur grade: Annette et Jacques Péloquin, Lucien Ménard, Marthe Bélanger, Germaine Langlois.

Roseline (2 ans et demi) mange sa bonne soupe. Minet, le petit chat, qui trouve l'odeur très bonne, s'avance et pose sa patte sur le bord de l'assiette. Roseline pousse des cris indignés:

— Oh! maman, maman... Minet qui met sa patte sur le trottoir de mon assiette!



GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

Des Gages Abondants Augmenteront la Prospérité

$182 — EN PRIX — $182

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Achetez les produits du travail de l'Ouest, comme vous aimeriez à voir les autres citoyens acheter chez vous. L'argent payé pour les marchandises faites dans l'Ouest aide à payer des gages pour les familles de l'Ouest. Ce qui veut dire la prospérité pour l'Ouest et pour vous-même. Les marchandises, le matériel et le service annoncés dans cette page, avec nos annonces régulières, représentent tout ce qu'il y a de mieux comme valeur. Les noms, les marques de fabrique et les étiquettes sont les garanties de maisons responsables et ont votre protection en achetant.

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront WESTERN MALT

Nous avons omis à dessein onze lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront les mots WESTERN MALT. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 — 2ème prix, $2.00 — 3ème prix, $1.00 — 4ème prix, $1.00

Concours de Lettres Manquantes

Pour la semaine du 16 mars 1932

LETTRES MANQUANTES

C omis dans "pharmacies"—John Bull Co.
A omis dans "Eaton"—Dubois Cleaners.
R omis dans "performance"—Carter-Latter Motors.
T omis dans "acceptée"—Spivak Motor Sales.
E omis dans "simple"—McLaren Hotel.
R omis dans "McIntyre"—C. Buffet.

L omis dans "funérailles"—Moore's Taxi.
A omis dans "Canada"—Canada National Fire Insurance.
T omis dans "quart"—Frank H. Wiley.
T omis dans "jouant"—E. Nesbitt Ltd.
E omis dans "Winnipeg"—The W. J. Boyd Co., Ltd.
R omis dans "bien-être"—Canada National Fire Insurance Co.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—Mlle Georgeline Senez, 178, rue Despins, St-Boniface.
2e prix: $2.00—M. Roméo Arpin, Lorette, Man.
3e prix: $1.00—Mlle G. Girard, Boite 350, Fraserdale, Ont.
4e prix: $1.00—M. C.-N. Dupas, 505, rue Ritchot, Saint-Boniface.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité ds réponses.

Le Congrès Eucharistique de Dublin

On sait que le Congrès Eucharistique de Dublin aura lieu cette année du 19 au 26 juin. Le "Devoir", de Montréal, qui a obtenu tant de succès avec les voyages organisés lors des Congrès de Chicago, de Sydney et de Carthage, organise encore le voyage de Dublin, en collaboration avec la "Liberté", le "Droit" et l'"Evangéline". Les voyageurs visiteront à cette occasion l'Irlande au complet, l'Ecosse et l'Angleterre, puis la France (Lisieux, Lourdes et Paris), l'Allemagne du Rhin, la Suisse et enfin l'Italie avec Rome, où les attendent les bénédictions du Souverain Pontife. Six itinéraires au choix en trois classes différentes.

Demandez à la Liberté le livret illustré donnant tous les détails du voyage.

On ne saurait penser à tout...

Londres. — Ces temps derniers, un pêcheur de Cornouailles se présentait au "British Museum", porteur d'un manuscrit qu'il avait trouvé en mer et que le pasteur de son village attribuait, sans doute possible, à Christophe Colomb. Ces feuillets de parchemin, passablement endommagés par l'eau salée et incrustés de coquillages, relataient bien un voyage de navigateur génois, mais le récit était écrit en... anglais, langue dont Colomb n'eut jamais la moindre connaissance.

Des experts, consultés, déclarèrent ce document de fabrication allemande et vieux à peine d'un siècle.

L'auteur de ce faux peut être comparé à celui qui, voici quelque quarante ans, fabriqua de toutes pièces et vendit au marché des autographes une lettre de Blanche de Castille, écrivant à son fils: "Mon cher saint Louis..."

On ne pense pas à tout, n'est-ce pas?

Le petit moineau et le chat

Au pied d'un grand chêne, un petit moineau s'est posé. Quelques miettes de pain éveillent son attention. C'est, sans doute, un petit enfant qui a mangé sous l'ombre bienfaisante du feuillage. Le petit oiseau baisse sa tête, la relève; le repas lui plait. Son fin bec picore sans arrêt. Mais le petit moineau ne se doute pas du danger qui l'attend. S'il le connaisait, il abandonnerait bien vite ses miettes de pain, il s'envolerait brusquement dans le feuillage touffu. Mais qu'y a-t-il? C'est un chat. Un gros chat noir, aux yeux verts, qui fixe le moineau. Près d'un buisson il s'est tapi, il songe qu'il se rassasiera de l'oiseau, et ses prunelles luisent dans l'ombre. Le petit moineau lève soudain la tête; peut-être a-t-il senti le danger, peut-être est-ce par mégarde; mais il voit le chat. Ses yeux s'agrandisent de terreur. A ce même moment, le chat se hérisse, saute, bondit comme une flèche sur l'infortuné. Mais le petit moineau, avec un cri plaintif, a ouvert ses ailes, il est allé se percher sur une haute branche, et de là, il nargue le chat du coin de l'oeil. Il est sauvé! Le chat, tout penaud, lance un regard de haine et part lentement vers la maison.

"SUR LE RANCH DE CONSTANTIN-WEYER"

Quelques appréciations des journaux

La participation de M. Frémont à la controverse autour de M. Constantin-Weyer renferme du piquant et une connaissance profonde du sujet. Il discute le vrai et le faux Constantin-Weyer, l'Ouest canadien d'hier et d'aujourd'hui; il examine avec un soin tout spécial la peinture faite par Constantin-Weyer des Métis et de Louis Riel.

Winnipeg Free Press.

35 sous l'exemplaire, 40 sous franco.

En vente aux bureaux de la Liberté.

Feuilleton de la Liberté - - - Numéro 3

La Première Canadienne au NORD-OUEST

par l'abbé G. DUGAS

(Suite)

L'année suivante, en 1810, Lajimonière fit un troisième voyage à la prairie avec sa femme, mais il fut de courte durée; ce fut dans le cours de ce dernier voyage que Mme Lajimonière donna le jour à son troisième enfant, au pied de la montagne Cyprès. Elle avait appelé son second enfant "Laprairie" parce qu'il était né à la prairie, elle appela "Cyprès" son troisième, qui était une fille, parce qu'elle était née au pied de la montagne Cyprès. Quand celle-ci fut baptisée en 1818 par Mgr Provencher, elle prit le nom de Marie-Josette, néanmoins elle fut toute sa vie connue sous le nom de "Cyprès".

Son second enfant, qui avait failli être volé par une Pied-Noir, continuait, paraît-il, à être un objet d'envie pour les sauvages.

Un jour une bande d'Assiniboines arrivait sur ses chevaux auprès de la tente de Mme Lajimonière.

Le chef de la bande, après avoir regardé le petit Laprairie, s'approcha de sa mère et lui dit qu'il lui offrait le plus beau de ses chevaux en échange; comme on peut le penser, la mère refusa l'offre, mais le chef, croyant que, en offrant davantage, Mme Lajimonière consentirait, lui dit: "Prends mes deux plus beaux chevaux et un de mes enfants en échange".

"Laisse-moi tranquille, lui dit la mère en pleurant, tu m'arracheras le coeur plutôt que mon enfant." Le chef, touché de ses larmes, n'insista pas davantage, et Laprairie resta un petit Canadien.

Cette aventure dans les prairies fut la dernière; l'année suivante Lajimonière prenait le chemin de la Rivière Rouge avec sa famille.

CHAPITRE VI

Départ pour la Rivière-Rouge

Au printemps de 1811, Lajimonière ne retourna pas à la prairie. Il venait d'apprendre qu'un seigneur écossais, Lord Selkirk, voulait fonder une colonie sur les bords de la Rivière Rouge, à l'embouchure de l'Assiniboine: et que déjà les premiers colons étaient partis d'Ecosse pour commencer cet établissement.

Il monta donc sur un canot avec sa femme et ses enfants et descendit la rivière Saskatchewan jusqu'au lac Winnipeg et de là à Pembina où il avait hiverné en 1807. Mme Lajimonière ne pleura pas en quittant le Fort des Prairies; en revenant à la Rivière Rouge, elle se rapprochait de 400 lieues du Canada; il lui semblait qu'elle retournait au pays. D'ailleurs le temps n'était pas loin où les bienfaits de la civilisation allaient pénétrer au Nord-Ouest avec les premiers missionnaires.

Le dessein de Lajimonière était de s'établir dans la nouvelle colonie dès que celle-ci offrirait des moyens de subsistance à ses habitants.

Il arriva vers la fin d'août à l'endroit où s'élève aujourd'hui Winnipeg, là même où Lord Selkirk avait acheté des terrains pour fonder son établissement.

Les colons écossais, attendus cette année-là, n'arrivèrent que l'année suivante, 1812, à cause des retards qu'ils éprouvèrent en route. Lajimonière continua sa route jusqu'à Pimbina, où il avait hiverné en 1807 à son retour du Canada avec sa jeune épouse. Sa famille se composait de trois enfants, deux filles et un garçon: Reine, née à Pimbina en 1807; Jean-Baptiste, surnommé Laprairie, née en 1808, et Josette, surnommé Cyprès, née en 1810, auprès de la montagne Cyprès. Nous insistons sur la précision de ces dates historiques parce que la famille Lajimonière a été la première famille canadienne née à la Rivière Rouge, où elle a aissé de nombreux descendants. (1)

* * *

Mme Lajimonière eut un quatrième enfant à Pimbina durant l'hiver de 1811 à 1812; elle le nomma Benjamin. Celui-ci n'eut pas, comme son frère Laprairie, un berceau entouré d'aventures; il ne fut ni volé ni marchandé; on laissa sa mère bien tranquille sous ce rapport. L'hivernage à Pimbina n'eut rien de remarquable; Lajimonière n'était là qu'en passant et en attendant l'arrivée des colons; son intention était d'aller s'établir aux environs du Fort de la nouvelle colonie.

Aussitôt que la Rivière Rouge fut navigable, au printemps de 1812, Lajimonière avec sa famille descendit jusqu'à l'embouchure de la rivière Assiniboine dont il remonta le cours, jusqu'à l'endroit où est bâtie maintenant l'église de Saint-Charles, à neuf milles de Winnipeg, pour se construire là une petite chaumière.

Mme Lajimonière, comme on vient de le voir, n'avait pas mené dans les prairies de l'Ouest une vie bien agréable; mais, au moins pendant les saisons d'automne et d'hiver, elle avait vécu dans le Fort de la Compagnie où elle n'était pas tout à fait isolée. Maintenant pendant trois ans, de 1812 à 1815, elle sera seule dans sa pauvre chaumière avec ses enfants qu'aucun voisin, ni parent, ni ami, ne visiteront.

Son mari devait être absent la plus grande partie du temps, pour s'occuper de chasse, seul moyen de subsistance pour lui et ses enfants. La vie du chasseur était au bout du fusil comme aussi la mort du gibier. Quelquefois, l'absence de Lajimonière se prolongeait un mois de temps, et alors son épouse demeurait seule avec ses enfants. Ainsi se passèrent trois années, quand un jour Lajimonière, à l'automne de 1815, annonça à sa femme qu'il allait être obligé de s'absenter pour une année entière, parce que de très graves raisons où il allait de l'avenir du pays et de l'intérêt de sa famille, l'appelaient au Canada. Néanmoins, pour la consoler, il lui dit qu'elle allait être logée au Fort Douglas, qui était le Fort de la Colonie. Mme Lajimonière se résigna à son triste sort dans l'espoir de voir s'améliorer sa condition, si son mari réussissait dans le voyage long et pénible qu'il entreprenait.

Avant de parler de ce voyage, qui nécessite tout un chapitre, disons un mot de l'état politique du pays, afin de mieux comprendre ce qui va suivre.

CHAPITRE VII

Les compagnies de traite — Leurs droits respectifs — Leurs prétentions sur le pays — Leurs luttes

La Compagnie de la Baie d'Hudson, formée à Londres en 1670 par quelques Lords Anglais et un certain nombre de capitalistes, avait obtenu du roi Charles II une charte qui l'autorisait à faire la traite des fourrures sur toutes les terres dont les eaux s'écoulaient dans la baie d'Hudson. Comme on peut le constater, cette concession portait très loin dans l'ouest le privilège de la Compagnie, puisque la grande rivière Saskatchewan, après avoir pris sa source dans les Montagnes Rocheuses, traverse tout l'immense territoire du Nord-Ouest et se jette dans le lac Winnipeg, qui lui-même se décharge dans la baie d'Hudson par la rivière Nelson. Pareillement toutes les rivières, depuis la hauteur des terres, portent leurs eaux dans la baie d'Hudson. On peut donc dire que, à l'exception de l'extrême Nord dont les rivières coulent dans le lac Athâbaska et vont se perdre dans la rivière Mackenzie, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait, en outre de son privilège, le droit de chasse dans presque tout le territoire du Nord-Ouest. C'est aussi ce que cette Compagnie avait toujours prétendu jusqu'au jour où une autre Compagnie, sans charte ni autorisation royale, vint lui contester ce droit exercé depuis un siècle.

La Compagnie du Nord-Ouest, formée à Montréal, durant l'hiver de 1783 à 1784, nia formellement à la Compagnie de la Baie d'Hudson le droit qu'elle s'arrogeait sur ces immenses contrées. Elle prétendait, et non sans raison, que le Nord-Ouest découvert par les Canadiens français en 1738, sous la domination française, avait été découvert au nom de la France, et qu'il avait appartenu à la France au moins jusqu'à l'époque de la conquête du Canada par l'Angleterre; et que, par conséquent, l'Angleterre avant ce temps, n'avait pu conférer un privilège qu'elle ne possédait pas elle-même; que même sur les côtes de la baie d'Hudson, la Compagnie avait perdu ses droits quand la France, par les expéditions canadiennes d'Iberville, avait conquis tous les forts anglais sur le littoral de la baie. Ces raisons paraissaient fort plausibles à la Compagnie du Nord-Ouest, qui d'ailleurs, ne fut jamais scrupuleuse en fait de moyens partout où la traite des fourrures pouvait lui apporter de grands profits.

Jusqu'à l'année 1789, cinq ans après la formation de la Compagnie du Nord-Ouest, jamais les traitants de la Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'étaient éloignés des bords de la mer; ils s'étaient bornés à y attendre les sauvages, qui apportaient là leurs pelleteries, de toutes les parties les plus reculées du Nord-Ouest.

Les officiers supérieurs de la Compagnie du Nord-Ouest, tous hommes d'une grande habileté et d'une énergie indomptable, comprirent dès les premières années de l'existence de leur société, que pour devenir les maîtres du pays, il ne fallait pas craindre les dépenses pour la construction des Forts jusque dans l'extrême Nord, afin d'épargner aux sauvages les longues courses, et par là les détourner de porter les fourrures aux Anglais à la baie d'Hudson. Ce plan réussit à merveille, et déjà en l'année 1769, pas une pelleterie de l'Ouest n'était vendue à la Compagnie de la Baie d'Hudson. La lutte fut acharnée; les traitants anglais voulurent pénétrer dans l'intérieur du pays et bâtir des Forts à côté de leurs rivaux. Mais n'ayant ni leur habileté ni leur hardiesse, ils furent vaincus presque partout, et dès l'année 1809, les actions de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient tombées, à Londres, à 50 au-dessous du pair, tandis que la Compagnie du Nord-Ouest était à l'apogée de sa puissance et de sa gloire.

Ce fut cette année-là même que Lord Selkirk, Lord Ecossais possesseur d'une immense fortune, acheta la moitié des actions de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le dessein, non de se faire traitant, comme quelqu'un l'a prétendu, mais pour fonder une colonie sur les bords de la rivière Rouge, au profit de ses compatriotes d'Ecosse. Sir Alexander MacKenzie, puissant actionnaire de la Compagnie du Nord-Ouest, avait offert à Londres à Lord Selkirk d'unir les deux Compagnies et de former une puissante association pour "ouvrir" un chemin jusqu'à l'Océan Pacifique et aussi se rendre les maîtres de toute l'exploitation du Nord-Ouest. Lord Selkirk avait refusé net, parce qu'il voyait là un obstacle à l'établissement de sa colonie. Ce que voulait la Compagnie du Nord-Ouest, c'était de tenir le pays dans l'état sauvage, dans l'intérêt de la traite des fourrures.

Voyant l'impossibilité d'unir les Compagnies, les officiers supérieurs de la Compagnie du Nord-Ouest résolurent d'empêcher "coûte que coûte" et par tous les moyens l'établissement de la colonie de Lord Selkirk. La guerre fut donc déclarée, non pas entre les deux Compagnies, mais entre Lord Selkirk et la Compagnie du Nord-Ouest. Celle-ci commença à indisposer contre les premiers colons tous les indigènes et les Métis canadiens qu'elle tenait à sa solde, et elle dirigea si bien ses batteries que dès l'année 1815, les colons écossais, déjà établis sur les bords de la rivière Rouge, étaient chassés par les employés du Nord-Ouest et leur établissement était incendié. Les colons se sauvèrent comme ils purent jusqu'à l'extrémité nord du lac Winnipeg, où ils furent recueillis dans le Fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en attendant les moyens de retourner en Ecosse.

Pendant ce temps, Lord Selkirk était en Europe, travaillant dans l'intérêt de sa colonie, et il ignorait complètement les événements qui avaient eu lieu à la Rivière Rouge. Il avait envoyé devant lui, au printemps de 1815, un nommé Collin Robinson, qui avait ramené les colons écossais sur leurs fermes, et réparé le désastre de l'année précédente. Ce fut pour informer Lord Selkirk de l'état des choses et des desseins pervers de la Compagnie du Nord-Ouest qu'il demanda à J.-Baptiste Lajimonière s'il était capable d'aller à pied jusqu'à Montréal, porter des lettres à Lord Selkirk. Ce voyage offrait de grandes difficultés. On était dans les mois de novembre et décembre, saison rigoureuse dans ces pays du nord, et la distance de la Rivière Rouge à Montréal par la route qu'il devait suivre est de 1,800 milles.

Pour ôter toute inquiétude à Lajimonière sur le sort de sa famille, on lui promit d'en prendre soin dans le Fort Douglas, qui était le fort de la Colonie; de plus, on lui assura une forte récompense s'il réussissait à porter les lettres à Lord Selkirk, car il s'agissait du salut de toute la colonie vouée à une seconde destruction par la Compagnie du Nord-Ouest.

Lajimonière accepta de faire ce voyage à pied, et promit qu'à moins d'être tué en chemin il arriverait à Montréal pour la fin du mois de décembre. Ce fut un voyage si extraordinaire qu'il mérite d'être raconté dans ses détails.

CHAPITRE VIII

Voyage de la Rivière Rouge à Montréal

Ce que Collin Robinson redoutait le plus, c'était de voir ses lettres interceptées par les gens du Nord-Ouest, et Lajimonière tué ou emprisonné, car "les Nord-Ouest" étaient capables de tout cela. Les routes étaient gardées partout, et il était extrêmement difficile d'envoyer des messages.

Lajimonière, après avoir conduit sa femme au Fort et s'être assuré que sa famille n'aurait pas à souffrir, se mit en route le jour de la Toussaint; il partit seul dans la direction de Pimbina. Comme il avait coutume de faire de longues absences pour la chasse, son départ ne fut remarqué de personne. De Pimbina, Lajimonière prit la direction du Lac Rouge, vers l'Est, pour arriver au Lac Supérieur. Il prit un cheval pour porter des provisions aussi loin qu'il pourrait le conduire avec lui, se réservant de le laisser dans un camp sauvage lorsqu'il lui deviendrait inutile et qu'il ne pourrait plus voyager qu'à pied. Avant d'arriver au Lac Rouge, la neige commença à tomber en telle quantité qu'il abandonna son cheval et poursuivit sa route, n'emportant que son fusil avec une certaine quantité de plomb et de poudre pous chasser; il portait de plus une petite hache à sa ceinture, puis une couverture en laine pour s'envelopper la nuit. Du lac Rouge, il eut un sauvage nommé Monkman qui le suivit pour chasser jusqu'au lac Supérieur, dont il longea les côtes jusqu'au Fort William, bâti à peu de distance du lac et qui appartenait à la Compagnie du Nord-Ouest. Il s'agissait là d'éviter l'oeil des sentinelles qui surveillaient le passage. Les ordres étaient donnés pour ne laisser passer personne, ni chasseur ni autre, de la Rivière Rouge, afin d'empêcher Lord Selkirk de recevoir les nouvelles. Comme ses provisions étaient épuisées, il s'agissait de s'en procurer. Non loin du Fort, il aperçut à l'entrée de la nuit un petit chien fort gras, qu'il parvint à saisir; après l'avoir assommé et dépouillé de sa peau, il en emporta la viande qui lui suffit pendant plusieurs jours.

Echappé à ce danger d'être arrêté, il lui restait le danger très grand de mourir de faim. Sur les côtes nord du lac Supérieur, il n'y a pas de gibier, surtout en hiver. Quand la viande du petit chien fut épuisée, Lajimonière dut se contenter de manger une mousse qui croît sur les rochers et qu'on nomme "trippes de roches"; on peut vivre pendant quelques jours avec cette maigre nourriture, mais on perd bientôt toute vigueur. Pendant six jours, il marcha sans avoir autre chose à manger; il sentait ses forces diminuer, quand il eut la chance de rencontrer un Indien qui avait du poisson; de ce moment jusqu'à Détroit, poste de traite bien approvisionné, il n'eut que du poisson qu'il se procurait par les sauvages, lorsqu'il passait auprès d'un campement. A Détroit, il se reposa une semaine, puis de là à Montréal il fit le trajet tantôt à pied, tantôt à cheval quand il pouvait trouver quelques voyageurs qui faisaient route de ce côté. Mais il pouvait se ravitailler, car il rencontrait des habitations de temps à autre. Ce fut quelques jours avant Noël qu'il arriva à Montréal, et qu'il se présenta à la porte de l'hôtel de Lord Selkirk. Un serviteur vint lui répondre pour lui demander ce qu'il voulait.

— Je veux voir Lord Selkirk, pour lui remettre des lettres importantes:

— C'est bien, remettez-les moi, je vais aller les lui porter.

— Non, Monsieur, dit Lajimonière, je ne veux pas vous remettre mes lettres; j'ai fait dix-huit cents milles pour les apporter à Lord Selkirk, je ne les remettrai qu'à lui. Allez lui dire qu'un voyageur de la Rivière Rouge est ici, et qu'il désire lui parler.

Le serviteur n'insista pas, il alla annoncer au milord qu'un envoyé de la Rivière Rouge désirait lui parler et lui remettre des documents importants.

"Allez vite lui dire d'entrer", dit Lord Selkirk. Quand il fut introduit, Lajimonière lui dit: "Milord, j'ai promis de ne remettre ces papiers qu'à vous, les voici; vous pourrez affirmer que j'ai accompli ma promesse." — "C'est parfait, dit Lord Selkirk, vous êtes un homme brave et courageux; vous me rendez aujourd'hui un service que je ne saurais trop récompenser. Vous allez vous reposer ici avant de repartir pour la Rivière Rouge, j'aurai des documents à vous confier pour les faire parvenir à mes agents, là-bas. Je vais donner des ordres pour que vous ne manquiez de rien d'ici à votre départ.

* * *

Au Fort William on avait appris que Lajimonière, trompant la vigilance des sentinelles, avait trouvé moyen de passer pour aller porter des lettres à Montréal. Les ordres les plus sévères furent donnés pour l'empêcher de retourner à la Rivière Rouge. Les officiers de la Compagnie offrirent une prime à celui qui l'arrêterait et le conduirait prisonnier au Fort. La Compagnie, qui voulait ruiner une seconde fois la colonie, prenait toutes les mesures possibles pour empêcher les secours d'arriver au Fort Douglas où les colons attendaient protection.

Lajimonière passa quinze jours à Montréal, puis il repartit, emportant avec lui des lettres pour les agents de Lord Selkirk au Fort Douglas.

Au Fort William, Lajimonière fut assez habile pour passer sans être vu des gardes; mais, arrivé à l'extrémité du lac Supérieur, appelé Fond du Lac, des sauvages aux gages de la Compagnie du Nord-Ouest se saisirent de lui durant la nuit et le conduisirent prisonnier au Fort William, après l'avoir maltraité de la manière la plus brutale.

Il ne fut rendu à la liberté qu'à la prise du Fort William par les soldats de Lord Selkirk le 13 du mois d'août 1816.

Dès qu'il fut libre, Lajimonière reprit à pied, à travers le bois, le chemin de la Rivière Rouge. Il passa par le lac Rouge, où il avait laissé un cheval l'automne précédent, afin de le réclamer. Au mois de septembre il était de retour dans sa famille, mais durant son absence il s'était opéré bien des événements à la Rivière Rouge.

Mme Lajimonière, on l'a vu, avait été logée au Fort Douglas pour tout le temps que durerait l'absence de son mari, mais le 19 juin, le Fort Douglas avait été pris par les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest. Mme Lajimonière, obligée de s'enfuir, avait reçu l'hospitalité pour elle et sa famille dans une tente sauvage. Un chef de la tribu des Cris, qui connaissait Lajimonière, en avait pris soin durant le reste de l'été. A l'approche du mois de septembre, se trouvant trop à l'étroit dans cette tente, elle était allée habiter une petite chaumière abandonnée à l'endroit où est bâti aujourd'hui le vieux couvent des Révérendes Soeurs Grises. Ce logis n'était pas beaucoup plus confortable que la tente du sauvage, mais du moins Mme Lajimonière y était seule avec sa famille. Ce fut dans ce réduit que Lajimonière retrouva son épouse. Il avait appris qu'elle avait péri dans la prise du Fort, ainsi que ses enfants. De son côté Mme Lajimonière avait su que son mari était mort en chemin en revenant du Canada. Quelle joie ce fut pour l'un et l'autre de se retrouver après onze mois d'inquiétudes et de jours les plus sombres. Pour le moment cependant ils oublièrent ces tristesses. D'ailleurs Lajimonière avait de bonnes et consolantes nouvelles à apprendre à sa femme. Lord Selkirk arrivait escorté d'une compagnie de 80 soldats pour rétablir l'ordre et ramener la paix. Il lui donna surtout à espérer la récompense que lui avait promise Lord Selkirk pour l'immense service qu'il lui avait rendu. La colonie allait renaître et se développer, Lajimonière pourrait s'établir sur une ferme et rester désormais avec sa famille.

CHAPITRE IX

Reprise du Fort Douglas par les soldats de Lord Selkirk

Les soldats de Lord Selkirk, sous la conduite du capitaine d'Orsenans, n'arrivèrent qu'à la fin de décembre 1816 sur les bords de la Rivière Rouge. Ils avaient pris des Indiens pour les guider depuis le Fort William jusqu'à Pimbina. De là, ils dirigèrent leur marche un peu à l'ouest de la rivière et vinrent camper sur les bords de l'Assiniboine, à l'endroit où est l'église de la paroisse St-James, à six milles de l'embouchure de la rivière. Ils s'arrêtèrent pour préparer les échelles dont ils devaient se servir pour escalader les palissades du Fort Douglas, et ils attendirent une heure favorable pour l'attaque; elle ne tarda pas à s'offrir.

A la faveur d'une forte tempête de neige, ils s'approchèrent du Fort durant la nuit sans être aperçus des gardiens; ceux-ci n'eurent pas le temps de donner l'éveil; en quelques minutes tous les soldats étaient à l'intérieur du Fort, faisant prisonniers les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest qui en avaient la garde. Désormais les colons n'avaient plus à redouter d'être molestés; les soldats s'établirent au Fort en attendant l'arrivée de Lord Selkirk, demeuré en arrière pour régler ses affaires au Fort William.

Une semaine après cet événement, Mme Lajimonière fut ramenée dans le logement qu'elle avait été obligée de quitter quand les Métis avaient attaqué le Fort Douglas pour s'en emparer. Son sort commençait à s'améliorer. Elle ne manqua de rien durant le reste de l'hiver.

Au printemps après l'arrivée de Lord Selkirk, qui devait passer l'été à la Rivière Rouge, Lajimonière lui demanda une large tente où il pourrait loger toute sa famille en dehors du Fort, parce qu'il devait s'absenter et qu'il ne voulait pas laisser sa femme parmi les militaires. On accorda à Lajimonière tout ce qu'il demandait pour lui, sa femme et ses enfants.

Lord Selkirk passa l'été à visiter et à encourager ses colons; c'était la première fois qu'il voyait ce beau et fertile pays. Il régla une partie des difficultés entre les deux Compagnies, concéda à ses militaires des terres sur les bords de la rivière la Seine, qui se jette dans la Rivière Rouge à ½ mille en arrière de l'église de Saint-Boniface d'aujourd'hui; il conclut un traité avec les Indiens pour éteindre les droits que ceux-ci réclamaient sur les terrains que lui avait vendus la Compagnie de la Baie d'Hudson, et au mois d'octobre (1817), il partit pour Montréal et de là pour l'Ecosse.

Pour retourner au Canada, Lord Selkirk prit la route des Etats-Unis; ce fut Lajimonière qui alla le reconduire sur le territoire américain.

Pour le récompenser du long voyage fait à Montréal, où il avait porté les dépêches, Lord Selkirk donna à Lajimonière une terre située dans les environs du Fort Douglas, sur les bords de la Rivière Rouge, à l'endroit où aujourd'hui est bâti le pont des chars du Pacifique Canadien.

En l'année 1882, une partie de cette terre a été vendue la jolie somme de cent mille piastres.

* * *

A l'automne de 1817, Lajimonière prépara, sur son terrain, un logement pour sa famille. Ce ne fut d'abord qu'une bien humble chaumière; les matériaux pour bâtir étaient rares dans le pays, et ils le furent encore pendant de longues années. Les premiers colons se construisirent des huttes couvertes en chaume enduit de glaise pour se garantir de la pluie et du froid. Personne ne voyait jour à se procurer du confortable avant plusieurs années. Cependant une pensée réjouissait le coeur de Mme Lajimonière dans son dénûment; elle voyait le jour prochain de l'arrivée des missionnaires à la Rivière Rouge.

Lord Selkirk, à son départ, avait fait signer par les catholiques déjà nombreux de la Rivière Rouge, une requête adressée à l'Archevêque de Québec, Mgr Plessis, le suppliant d'envoyer des prêtres au Nord-Ouest pour y apporter les bienfaits de la religion catholique; il s'était chargé d'aller lui-même la présenter à l'évêque, et d'insister fortement sur le besoin d'envoyer des prêtres dans ce pays sauvage, où déjà un grand nombre de Canadiens avaient contracté mariage et élevaient leurs familles dans l'infidélité.

Lord Selkirk, quoique protestant, comprenait que, pour assurer l'avenir de sa colonie, il avait besoin du secours de la religion catholique. Il avait donc donné presqu'une assurance en partant, que des missionnaires viendraient à la Rivière Rouge avant un an. Lui-même s'offrit d'être le protecteur de la mission catholique et de lui fournir autant qu'il le pourrait des moyens de subsistance. Mme Lajimonière s'attendait donc à voir des prêtres arriver dans le pays au mois de juillet 1818. Cette seule pensée lui faisait oublier ses onze années d'ennuis et de chagrins. Elle aurait enfin le bonheur de pratiquer ses devoirs religieux, d'entendre la sainte messe et la parole de Dieu prêchée par les missionnaires; elle verrait ses enfants baptisés dans la sainte Eglise. C'étaient ces consolantes pensées qui réjouissaient les longues journées qu'elle était encore obligée de passer seule sur les bords de la Rivière Rouge.

CHAPITRE X

Arrivée des missionnaires

Pendant l'hiver de 1818, Lajimonière se construisit une maison en bois, plus convenable et plus confortable que les huttes qu'il avait habitées jusqu'alors.

Il travailla au printemps à préparer un petit coin de terre pour y semer quelques légumes et un peu de blé. Déjà les colons écossais avaient recueilli de belles moissons. La terre cultivée rendait soixante pour un; les pommes de terre commençaient à être communes. Encouragés par leurs succès, tous les nouveaux colons avaient en 1818 ensemencé leurs petits champs, pleins de confiance dans l'avenir.

Au commencement de juillet la nouvelle se répandit dans la Rivière Rouge que les missionnaires ne tarderaient pas à arriver; ces nouvelles étaient apportées par des chasseurs qui les avaient apprises des Indiens; les canots qui amenaient ces prêtres étaient ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui étaient attendus vers la mi-juillet. Tout le monde avait grande hâte de les voir, mais celle qui désirait le plus ardemment ce beau jour était Marie-Anne Gaboury qui, depuis bientôt douze ans, était privée de tous les secours de la religion; elle si bonne et si pieuse, qui avait jusqu'à son départ du Canada vécu à l'ombre de l'église.

Le 16 juillet, on vint avertir dans toute la colonie que les canots de la Compagnie remontaient la Rivière Rouge, et qu'ils seraient au Fort Douglas dans le cours de l'après-midi. Ce Fort Douglas était l'endroit où est bâti aujourd'hui le grand dépôt du Pacifique Canadien à Winnipeg. Une foule compacte se tenait là longtemps avant l'arrivée des voyageurs, Canadiens, Métis, Anglais, Ecossais, Indiens, tous étaient accourus pour jouir d'un spectacle nouveau dans le pays, "l'apparition des hommes de la prière, dont les vieux coureurs des bois avaient souvent entretenu leurs femmes et leurs enfants, leur prédisant que ces hommes de Dieu, vêtus de noir et n'ayant pas de femmes, viendraient un jour pour leur enseigner à servir le grand Maître du ciel et de la terre." De l'endroit où ils devaient descendre, tous les regards de la foule étaient tournés vers le coude que fait la rivière pour former la pointe.

(A suivre)

(1) L'auteur de ce livre a connu intimement la famille Lajimonière. Il a conversé avec Marie-Anne Gaboury et avec ses enfants; il tient d'eux toutes ces dates et le récit de tous les faits rapportés ici.

AU SACRE-COEUR

A Pâques

A la grand'messe, le dimanche de Pâques, le R. P. L. Desautels, O.M.I., officia, ayant pour diacre et sous-diacre les RR. PP. J. Chaumont et A. Veilleux, Oblats. Le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I. supérieur, donna le sermon. La chorale exécuta le programme musical. Les enfants de choeur y mirent tout leur savoir-faire.

Jeudi prochain

Demain, à 9 h. 30, il y aura grand'messe à l'église du Sacré-Coeur. La Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest célébrera sa patronne, Notre-Dame du Sacré-Coeur. Cordiale invitation aux paroissiens et aux amis.

Deuils

M. Prosper Van Dolé, frère de Mme Henri Pélissier, aîné, est décédé le 11 mars, à Pawtucket, R. I., à l'âge de 71 ans. Le défunt naquit à Saint-Robert, P. Q.

M. Eldas Chaumont, neveu du R. P. J. Chaumont, O.M.I., est décédé le 14 mars, à la suite d'un pénible accident. Agé de 45 ans, il laisse une famille en pleurs à Sainte-Anne-des-Plaines, P. Q.

Parties de cartes

Les Dames de Sainte-Anne donneront une partie de cartes, dimanche soir prochain. Les Enfants de Marie en donneront une le 10 avril.

Ligue de Quilles

Equipe—	G.	P.	Pts	Moy.
Comeau	25½	13½	51	168
Bédard	24½	14½	49	176
L'Heureux	23	16	46	175
Larivière	22	17	44	1 9
Sala	21	18	42	168
Belair	20	19	40	168
Léveillé	11	28	22	167
Pélissier	9	30	18	157

• • •

Il y aura répétition de la Chorale, vendredi soir, à 8 h. 30 précises.

WINNIPEG

Une causerie sur la Suisse

A la prochaine soirée de l'Alliance Française, le mardi 5 avril, M. Oscar Oesch, consul de Suisse, donnera une causerie, avec projections, sur la Suisse pittoresque. Salle C, Université du Manitoba.

Entrée gratuite. Tous sont les bienvenus.

Chez les Chevaliers de Colomb

Le tournoi de bridge se continue. Plusieurs valeureux champions ont mordu la poussière, dimanche dernier, et cette fois, pour ne plus se relever. Auguste Côté, Edouard Blanchard, le Dr Laurendeau, Louis Tétreault, L.-P. Gagnon, William Raymond, Abondeus Mousseau, M. Tétreault, le sénateur et Léon Bénard sont du nombre. Ces messieurs prétendent qu'ils méritaient un meilleur sort. A leur point de vue, c'est clair. Mais il faudrait connaître le point de vue des gagnants. Ce sont, dans le premier tournoi:

Les équipes Beaubien-Perras, Dufresne-Prendergast, Boivin-Mousseau, Campbell - L'Heureux, Leduc - Monchamp, Dumas-Grondines, Buote-Ferland, Demontigny-Mousseau. Cette liste sera complétée la semaine prochaine.

Dans le tournoi de consolation, les chanceux, pardon! les plus forts sont: Lyons-Nichols, Blanchard-Rhéaume, Bousquet - Perreault, Mathieu - Roy, Chaput-Desjardins, Guilbert-Marquis, Gendreau-Jarjour, Gagnon-Trudeau, Bater-Millette, Bélanger-Trudeau.

Félicitations à ces habiles joueurs.

Un profit de cinq sous sur une génisse

Au cours du débat aux Communes sur la prorogation de la loi se rapportant au chômage, M. A.-L. Beaubien, député de Provencher, a rapporté le cas d'un de ses amis qui avait placé de grands espoirs dans notre premier ministre.

"En 1930, cet homme a acheté une génisse au prix de $20. C'était un jeune animal qui promettait. Mon ami pratique l'industrie laitière. L'automne dernier, il a décidé de se débarrasser de la bête, parce qu'elle n'est pas une bonne vache laitière.

"Mon ami a expédié la génisse à Winnipeg et il l'a vendu $4.05. Il a payé $3 pour le transport et un dollar de commission. Profit net: 5 sous. Voilà le bilan de la transaction. Mon ami est un Canadien français et il m'a dit: "Prends cet état et présente-le à ton "Moses" de Bennett." Ce sont les propres termes qu'il a employés. Voici comment le premier ministre a "pris d'assaut" les marchés mondiaux pour les cultivateurs."

Complication familiale

La Cour de Londres s'étant trouvée il y a quelques jours en présence d'un cas fort compliqué, des journalistes anglais se sont rappelés le fameux "casse-tête" de Mark Twain, que nous reproduisons ci-dessous:

J'ai épousé une veuve ayant une grande fille. Mon père en tomba amoureux, il l'épousa et devint ainsi mon gendre. Ma belle-fille devint du coup ma belle-mère.

Ma femme eut de notre mariage un fils qui devint le beau-frère de mon père et l'oncle de son propre père, moi (puisqu'il est le frère de ma belle-mère).

La femme de mon père ayant eu un fils à son tour, cet enfant est à la fois mon frère et mon petit-fils (puisque fils de ma belle-fille).

Si bien que ma femme est également ma grand'mère. Donc j'en suis à la fois le mari et le petit-fils. Or, comme le mari de la grand'mère, c'est le grand-père, je suis mon propre grand-père. C. Q. F. D.!

• • •

Un petit malade

Mme E.-B. Marcus, de Seal Beach, Calif., écrit: "J'ai employé une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre et en ai obtenu de remarquables résultats sur mon petit garçon de cinq ans. Avant de prendre cette médecine il était si constipé que je devais toujours lui donner des laxatifs. Maintenant il mange de tout, digère bien sa nourriture et ses intestins fonctionnent régulièrement chaque jour." Cette excellente médecine herbeuse est devenue fameuse pour son bienfaisant effet sur le procédé de digestion et d'élimination. Comme elle ne contient pas d'ingrédients nuisibles, on peut en toute sécurité la donner aux enfants et aux personnes délicates. Un simple essai vous prouvera sa valeur. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un commun article de commerce, car il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.